



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

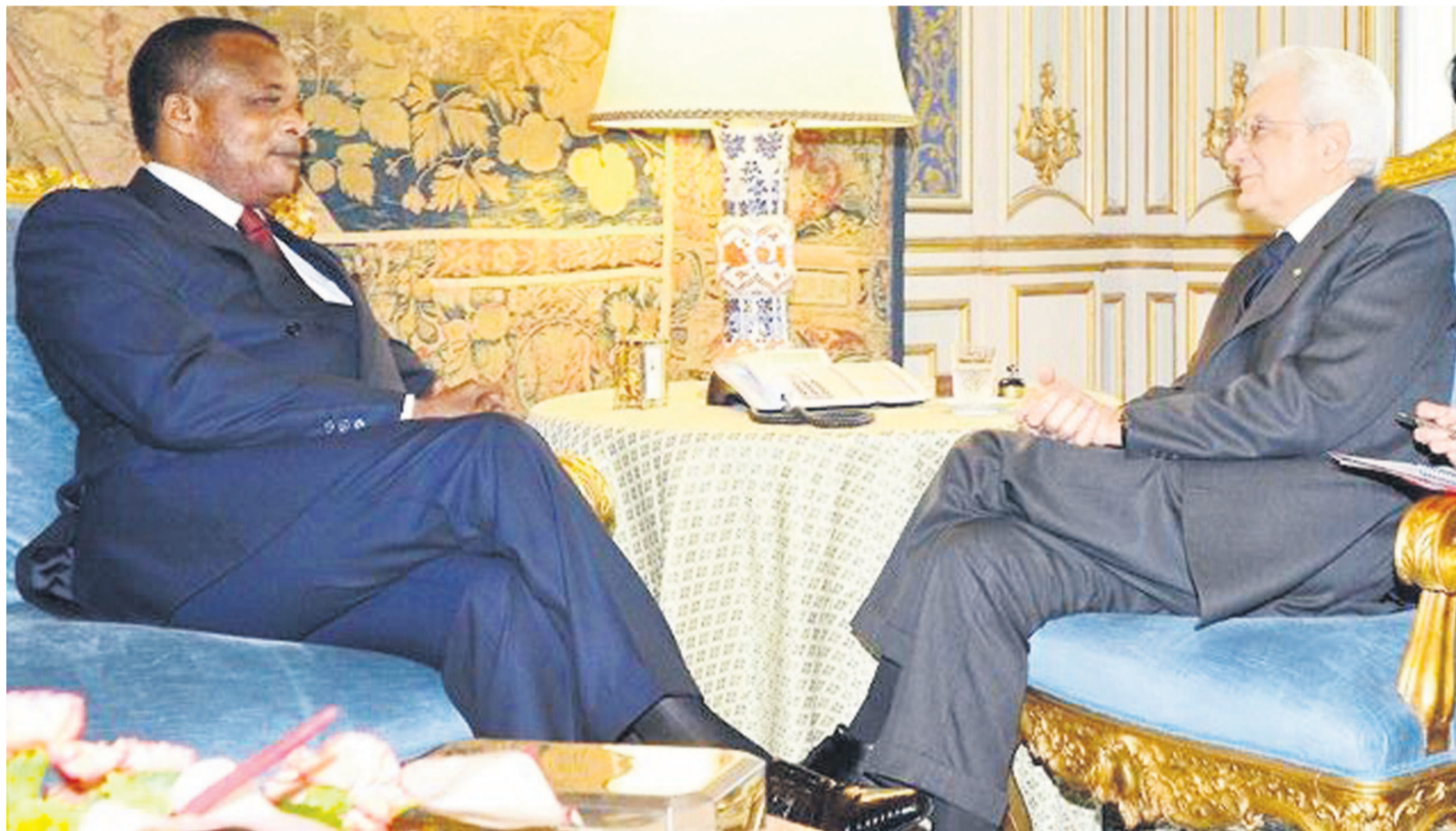
200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2247 - LUNDI 2 MARS 2015

Visite de Denis Sassou N'Guesso à Rome

D'importants accords signés entre le Congo et l'Italie



Le tête-à-tête Denis Sassou N'Guesso-Sergio Mattarella

Le séjour de trois jours du président de la République, Denis Sassou N'Guesso en Italie s'est achevé samedi sur un bilan satisfaisant. Au total une demi-douzaine d'accords ont été scellés, ouvrant de bonnes perspectives pour le partenariat gagnant-gagnant entre les deux pays.

Au terme d'un des protocoles d'entente signés, les chemins de fer italiens interviendront en faveur de l'amélioration de la voie ferrée Pointe-Noire-Brazzaville, alors qu'un autre accord engage la partie italienne à promouvoir l'élevage bovin et la filière de l'élaboration de la viande.

[Pages 10 et 16](#)

COMMERCE

La gestion des marchés, un casse-tête à Brazzaville

Caractérisés par l'insalubrité, l'insécurité et des taxes souvent jugées abusives, les marchés sont source d'angoisses, de frustrations et d'indignation pour

les vendeurs, acheteurs et visiteurs. Cette situation pousse de plus en plus des observateurs à s'interroger sur la responsabilité des uns et des autres (co-

mité de marché, mairie...) face à ces grands enjeux que pose désormais la gestion des marchés dans la capitale. [Page 5](#)

ECHÉANCE 2016

Vers un consensus sur l'organisation d'un dialogue

Allons-nous vers une décrispation du tumulte politique autour du sort de la constitution et de la prochaine élection présidentielle au Congo ?

Les états-majors politiques de toutes obédiences, semblent désormais s'accorder sur le principe de la tenue d'un dialogue inclusif, en vue d'aborder les sujets liés à l'avenir du pays. Même s'ils divergent sur l'agenda de cette rencontre, l'Opposition dite radicale, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, les partis du centre, tout comme le Parti congolais du travail et l'essentiel des partis de la Majorité ont tous exprimé leur adhésion à l'organisation de ces pourparlers. [Page 2](#)

JOURNÉE MONDIALE DE LA JEUNESSE

Vigilance et patriotisme

Dans son message livré à l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse célébrée le 28 février, le ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a invité cette couche, la plus représentative de la population congolaise, à la vigilance et au patriotisme, afin de préserver la paix et l'intérêt collectif.

« Il nous faut maintenir et renforcer cette cohésion sociale afin que rien ne vienne, ni maintenant, ni plus tard, perturber notre quiétude et notre vivre ensemble collectif », a-t-il plaidé. Conscient de la situation des jeunes voués pour la plupart au chômage, il a annoncé la mise en place, en partenariat avec la Banque mondiale, du projet Développement de compétences pour l'employabilité des jeunes financé à hauteur de 16 milliards FCFA. [Page 9](#)

DIPLOMATIE

Les relations se tendent entre Kinshasa et Bruxelles

La République démocratique du Congo et le Royaume de Belgique sont entrés en froid depuis « le sévère réquisitoire » d'Alexander De Croo, ministre belge qui, lors de son dernier passage à Kinshasa, dénonçait les violations des droits humains et autres mesures prises par le gouvernement congolais au lendemain des troubles du 19 et 20 janvier. « La situation face à laquelle nous

nous trouvons, avec son lot d'arrestations, de justice arbitraire et d'interdiction de l'internet mobile et du trafic des SMS n'est pas tolérable », avait déclaré Alexander De Croo. [Page 13](#)

ÉDITORIAL

De grâce !

[Page 2](#)

UNIVERSITÉS DU NUMÉRIQUE

Les étudiants édifiés sur les enjeux des TIC

Principaux étudiants ciblés par la table ronde organisée le 27 février : ceux évoluant au département des Sciences et techniques de la communication de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Rassemblés à la grande bibliothèque universitaire, conférenciers et étudiants ont échangé sur un thème d'actualité et incitatif : « Jeunesse et entrepreneuriat numérique ».

Des jeunes entrepreneurs, invités de Univ 2.0, ont fait part de leur expérience à la communauté estudiantine présente à cette conférence-débat. « Ce sont des expériences très riches, car elles permettent aux étudiants de visualiser le parcours dans lequel ils voudraient se lancer. Le plus important n'est pas d'obtenir un diplôme mais avoir la possibilité de créer des ressources et d'être autonome. Aujourd'hui nous ne devons plus considérer la Fonction publique comme le seul et principal employeur. Il vaut mieux être autonome et mieux mener nos vies, en proposant des services grâce à l'usage des TIC », a circonscrit, l'initiateur de ces Universités du numérique, Antonin Idriss Bossoto.

En choisissant ce thème « Jeunesse et Entrepreneuriat », les organisateurs ont voulu faire passer un message simple suite à un constat sur l'usage que chacun fait des TIC car beaucoup d'utilisateurs ne savent pas en tirer le bénéfice. D'où l'importance de sensibiliser les jeunes aux enjeux porteurs, en termes de

création d'emplois, d'activités génératrices de revenus, de production de produits, de biens et de services à valeur ajoutée.

Les conférenciers ont nourri leurs exposés d'exemples concrets tirés de leurs propres expériences. Il s'agit des lancements de studios de musique assisté par ordinateurs, de studios de montage, de création d'un journal en ligne, des stratégies de publicités en ligne, etc.

Comment sont nées « Les universités du numérique » ?

L'initiative émane d'un certain nombre de jeunes chercheurs et créateurs réunis autour d'un concept, Univ 2.0, avec pour meneur Antonin Idriss Bossoto. Leur objectif : sensibiliser aux enjeux des TIC, faire des recherches de terrain sur la problématique de l'information et de la communication au Congo. Les universités du numérique sont initialement destinées aux étudiants en communication de l'université Marien-Ngouabi avec une extension annoncée aux autres écoles de formation et instituts. La première édition avait porté sur le Web journalisme. Pour éviter de limiter la thématique, ils ont inclut l'entrepreneuriat numérique. Parmi les conférenciers de la deuxième édition, on peut citer: Romarique Oniangue, spécialisé dans les supports de communication ; Patrick Mayama qui possède le plus grand studio de musique assisté par ordinateurs ; Cyriaque Ovaga, spécialisé dans le cloud computing (data center) et Achilles Stève Odende-Goma (Achilles services et Assurances.)

Nancy France Loutoumba

AMÉNAGEMENT ROUTIER

Le Niari et la Lékoumou parmi les grands bénéficiaires

À l'image d'autres départements du Congo, qui savourent déjà les bienfaits de cette politique du gouvernement, les départements du Niari et de la Lékoumou bénéficieront bientôt, eux aussi, de l'aménagement de plusieurs routes. Ces travaux ont été lancés, le 25 février à Mossendjo, par le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Émile Ouosso.



L'une des routes aménagées, photo Adiac

Après avoir lancé les travaux, le ministre Émile Ouosso, accompagné des techniciens de son département, a fait la ronde des chantiers en vue de constater leur état d'avancement. Il a donné une note positive à propos des travaux qui s'effectuent sur la route Mapati-Komono-Yaya-Mossendjo. Sur ce tronçon, les travaux sont suffisamment avancés grâce au savoir-faire de la société SIPAM

qui y expérimente le produit 3S (Système de stabilisation des sols).

Autres axes visités : Mossendjo-Makabana (sur 100 km) dont les travaux sont conduits par SIPAM TP et la bretelle Makabana-Mila-Mila, attribuée à la société FORALAC.

Dans l'agenda du ministre, a aussi figuré la route Mossendjo-Moungoudou Sud-Mayo-

tiers, déjà attribués, sont sur le point de démarrer. On peut citer, entre autres, la route Loubetsi-Ngoua II-Tsimba ; la bretelle Ngoua II-Paysana-Bac Dimany et la route Kayes-Banda en produit stabilisant de type 3S (Probase). S'ajoutent aussi les routes Kakamoeka-Kola-Tsembo-pont du Niari et Kibangou-Léboulou-Titi.

32 km de voiries aménagées pour Mossendjo

Le ministre Émile Ouosso a lancé les travaux d'aménagement des voiries urbaines de Mossendjo. D'après les termes de ce projet, environ 32 km de routes (ruelles et avenues) de cette commune seront aménagées. Faciliter la circulation des populations et lutter contre les maladies liées à l'insalubrité, telle est l'ambition du gouvernement.

Le même projet s'exécute actuellement à Komono où 28 km de voiries sont déjà réalisés sur les 30 km prévus. De passage, la délégation ministérielle a évalué l'état d'avancement des travaux. Elle a également inauguré le pont construit sur la rivière Libama, situé à environ 4 km du district de Yaya. Ce pont de type Mabey fait 42 m de largeur et de 90 m de longueur. Il a coûté 979 millions 935 mille 315 FCFA.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Tâtonnements sans fin

Voici bientôt un quart de siècle que le pluralisme politique a été instauré au Congo à la faveur de la Conférence nationale souveraine (CNS) ; un quart de siècle que les opérateurs du secteur ne sont pas parvenus à faire fructifier pour le bonheur du pays. La preuve en est donnée par l'échec quasi collectif qu'ils refusent malheureusement d'assumer sur la consolidation de la démocratie. Regardons donc comment, depuis près de vingt-cinq ans, les partis naissent, disparaissent, les alliances se font, se défont, les dirigeants se rapprochent, se distancent. Avec une résultante toute calamiteuse : la démobilisation et la désillusion du peuple-électeur.

De 1991, année de la tenue de la CNS, à ce jour, devrait-on peut-être, à notre corps défendant, saluer le dynamisme de la vie politique au Congo à travers la naissance des formations politiques. Elles seraient, si l'on en croit les statistiques, un peu plus de deux-cent enregistrées officiellement dans les fichiers du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation. Nombre d'entre elles prennent part aux différentes élections organisées dans le pays, participent à la vie des

institutions nationales et animent le débat politique comme elles le peuvent. Mais ce sont-là les seuls motifs de satisfaction pour l'observateur de la scène congolaise, car beaucoup d'indices poussent au pessimisme. Prenons-en un seul, pour observer combien le dynamisme évoqué plus haut est l'arbre qui cache la forêt.

Sachant, en effet, que les partis politiques congolais se départissent difficilement de cette tare congénitale de ne jamais parvenir à recruter le tiers de leurs effectifs loin du village natal de leur fondateur, le salut pour tous et pour le pays, devrait venir des alliances qu'ils tissent avec leurs nombreux partenaires. Mais ces alliances ont une durée de vie si brève qu'elles ne résistent que le temps de la sortie officielle, de la contestation d'une élection ou d'une décision publique. Sans éluder le fait que les circonstances même les plus incertaines peuvent être des occasions propices à l'éclosion de mouvements politiques ou associatifs incontournables, il sied de reconnaître que dans le cas présent, le bénéfice est nul sur toute la ligne. Voici comment :

sous la Transition Milongo (1991-

1992) naquit l'Alliance nationale pour la démocratie (AND) à laquelle fit partie l'UPADS. Elle ne survécut pas à l'arrivée au pouvoir du président Pascal Lissouba et surtout à sa perte par ce dernier. Nées avant l'AND, les Forces de changement et de progrès (FCP) moururent avant d'avoir porté au pouvoir leurs leaders, André Milongo et Bernard Kolélas. L'Union pour la République et la démocratie-Forces démocratiques unies (Urd-Fdu), constituée autour du MCDDI et du PCT, après tant de batailles gagnées ensemble, a du plomb dans l'aile. Que dire des instruments de la guerre du 5 juin que furent les Forces démocratiques et patriotiques (FPD) et l'Espace républicain pour la démocratie et l'unité nationale (ERDUN) ?

Que dire de la Convention pour la démocratie et le salut (Codesa), bruyante au sortir du conflit du 5 juin, presque la plus teigneuse des oppositions au PCT et ses alliés ?

Lorsque certains de ses ténors mirent en place la Convention pour la démocratie et l'alternance (Code-A), rallièrent ensuite l'Alliance pour la nouvelle république (ANR), l'Alliance pour la République et la démocratie

(ARD), ou encore les FPOC (Forces politiques de l'opposition congolaise), on ne sut plus où les retrouver dans le paysage politique national. Mais que sont devenus le Rassemblement pour la majorité présidentielle (RMP) et l'Initiative nationale pour la paix (INP) enfantés dans la querelle de positionnement au sein de la même famille politique ? Le relais en a été pris par les partis dits du centre que l'on croyait à l'abri du repli sur soi. Il n'y a pas longtemps, ce groupement s'est émietté à son tour.

Dans ce cirque et ce cycle sans fin, les perdants, ce sont ces hommes, ces femmes et ces jeunes jouant de la flûte et roulant les tambours à la création de ces mouvements. Ils ne savent plus où mettre la tête. À la vérité, le plus grand perdant, c'est bien le processus démocratique qui, ainsi, ne saurait réellement prendre corps au sein de la population. Et si on avance que la classe politique congolaise a échoué, qu'il lui faut se réinventer, s'adapter, se former, se réformer, elle se défend de ne jamais avoir eu le temps de s'exprimer. Le temps ou le terrain ? On ne sait pas trop !

Gankama N'Siah

POINTE-NOIRE : OUVERTURE D'UNE NOUVELLE AGENCE MUCODEC A LA FOIRE

Les MUCODEC continuent d'étoffer leur réseau. En effet, de nouvelles agences naissent, cela démontre leur volonté d'investir au quotidien dans la modernité et la proximité, afin d'apporter à leur clientèle des services de qualité dans un environnement convivial, propice et un espace confortable.

Le compteur est à présent à 53 Caisses Locales et Points de Vente.

Une nouvelle agence ouvre ses portes, il s'agit du Point de Vente Foire qui lance ses activités ce 02 mars 2015 aux horaires habituels d'ouverture des Caisses, du lundi au vendredi, de 8h à 15h.

Sociétaires MUCODEC !

Pour marquer son ancrage dans les arrondissements et quartiers de la ville et pour concrétiser son slogan "Encore plus proche de vous", les MUCODEC ont construit au cœur de la ville océane, en face de la foire, un Point de Vente. Cette 53ème agence MUCODEC fera le bonheur des populations de SONGOLO et de la zone industrielle et commerciale de la Foire, fortement fréquentée.

Plusieurs services à la pointe de l'innovation seront mis à la disposition des sociétaires, ainsi qu'une large gamme de produits bancaires. On peut citer, entre autres : les Distributeurs Automatiques de Billets, les prêts (crédit à la consom-

mation, crédit immobilier, Prêts Revolving de dix mois de salaires, crédits aux professionnels, crédits aux entreprises, facilité de caisse), l'épargne (compte sur livret, dépôt à terme et le service étranger (transfert international).

Reconnues pour leur implication citoyenne et engagée dans une démarche qualité, les MUCODEC sont un réseau mutualiste qui place le client-sociétaire au cœur de ses préoccupations en l'accompagnant durablement dans la réalisation de ses projets.

Avec l'ouverture de cette nouvelle agence, les MUCODEC démontrent une fois de plus leur volonté d'investir au quotidien afin d'être plus proche de leurs sociétaires, et dans l'ambitieux objectif de couvrir l'ensemble du territoire. « Avec un investissement de 5,741 milliards de FCFA en 2013 et 2014, entièrement consacré au plan de développement et de rénovation des Caisses Locales. Les MUCODEC s'illustrent depuis bientôt dix ans, par la mise en place d'un programme de création et de rénovation d'agences afin de répondre aux attentes de leurs sociétaires et de les accompagner au quotidien dans leurs projets », explique-t-on aux MUCODEC. En précisant que cette politique d'extension du réseau ne reste pas concentrée sur les grands pôles urbains, mais s'étend également aux zones rurales. Il s'agit, en somme, d'une stratégie de croissance durable traduisant leur volonté d'œuvrer à la bancarisation des populations congolaises, où qu'elles soient.



PLACARD DE VENTE AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat (B.C.H) représentée par son Directeur Général, Monsieur FADHEL GUIZANI,

Il sera procédé, le Samedi 14 mars 2015 à 09 heures précises à la barre du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire sis Palais de justice de cette ville centre-ville,

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble bâti appartenant à sieur BABELA KIBIATSI Constantin, caution hypothécaire de la société CLAUDE Sarl, immeuble sis centre-ville de Pointe-Noire, cadastré Section F, parcelle 123 quater, d'une superficie de 304,50m, objet du Titre Foncier numéro 9848 de la Commune de Pointe-Noire.

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire le 18 décembre 2014 par le Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, Cabinet sis 100 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO à côté des Dépêches de Brazzaville Mpila centre-ville ;

Les enchères seront reçues sur la mise à prix de: CENT CINQUANTE MILLIONS (150.000.000) Francs CFA.

Le montant de l'enchère sera fixé séance tenante. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière ;

Nul ne sera admis à porter des enchères que s'il a déposé entre les mains du Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire le jour même de l'adjudication une consignation dont le montant sera fixé séance tenante.

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher tous les jours ouvrables de:

1°)- Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, Cabinet sis 100 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO à côté des Dépêches de Brazzaville Mpila centre-ville ;

2°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un Office sis 13, rue Dispensaire Face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, BP.14642, Tél.(242) 06.68.70.49 /06.68.70.28/05.529.47.82/05.529.47.83

3°)- Etude de Maître Jean Bruno POUKOU, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur à la résidence de Pointe-Noire, Etude sise 37, Avenue Raymond PAILLET Secteur ex-Pharmacie Georges Marché Central Pointe-Noire, Tél. (242)06.657.47.40/05.557.13.50;

4°)- Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire sis Palais de Justice de cette ville (voir Maître Mathias POUROU, Greffier en Chef dudit Tribunal).

Fait à Brazzaville, le 26 février 2015
L'Huissier de Justice



World Food Programme

Programme Alimentaire Mondial

Programa Mundial de Alimentos

برنامج الأغذية العالمي

INVITATION A L'ENREGISTREMENT COMME FOURNISSEUR AU PAM N° PAM/PROC/004-2015/ADM/CD

La représentation du Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies en République du Congo a le plaisir de porter à la connaissance du public qu'elle procède actuellement à une réactualisation de sa liste de fournisseurs.

Pour cela, les entreprises intéressées peuvent s'adresser au bureau du Programme Alimentaire Mondial (PAM) à Brazzaville sise Avenue Général De Gaulle, derrière l'ICF ex Centre Culturel Français (voir tableau d'affichage à la guérite du PAM) et au niveau des sous bureaux de Nkayi, Pointe-Noire, Betou et Impfondo pour récupérer gratuitement ledit appel d'offres.

Si vous avez des questions à nous poser, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos bureaux ou nous contacter à l'adresse email suivante brazzaville.procurement@wfp.org.

Veillez par ailleurs noter la date limite de la réception des offres est fixée au 30 mars 2015.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« L'Afrique n'est ni l'Orient ni l'Occident. Elle a d'autres urgences à régler que de prendre parti pour l'un ou l'autre de ces deux protagonistes qui ont en commun l'arrogance, l'intolérance et l'esprit de domination... »

Gorgui Dieng, Professeur titulaire, Études africaines et postcoloniales, Flsh, Ucad (Université de Dakar), le quotidien.sn, 19 février 2015

« Au Congo la décentralisation est très intellectuelle, politique et technique. Elle échappe aux forces locales, notamment les associations et les pouvoirs traditionnels locaux. »

Julio Nganongo Osséré, sociologue (République du Congo), Les Dépêches de Brazzaville N°2243 du 25 février 2015

« En Afrique, quand les gens s'installent en ville et qu'ils n'ont pas de travail, ils transposent leur mode de vie rural dans un contexte urbain. C'est cela qui conduit aux bidonvilles... qui sont une extension de la vie rurale en zone urbaine. »

Francis Owusu, Iowa State University, expert de l'urbanisation africaine. African Business | Hors Série Villes africaines, février 2015

« Le régime démocratique présente justement l'avantage de ne pas laisser une espèce aussi criminelle que la nôtre donner totalement libre cours à sa violence destructrice. »

Marcela Iacub, juriste, chercheuse et essayiste franco-argentine, Libération, 13 février 2015

« La bonne gouvernance doit cesser d'être un discours de l'élite pour devenir progressivement l'affaire du citoyen. »

Khadim Diop, Sénégal, ministre de l'Intégration africaine, du Nepad et de la Promotion de la Bonne gouvernance, Le Soleil du 28 février et 1^{er} mars 2015

ENQUÊTE

Qui gère réellement les marchés à Brazzaville ?

Entre insalubrité, insécurité et taxes jugées excessives, les occupants des tables et échoppes dans les différents marchés de Brazzaville lèvent le ton et marquent leur indignation. De même que les visiteurs effarés devant les immondices qui jonchent les marchés, les commerçants se demandent à qui revient finalement leur gestion.

Le sujet sur la saleté dans les marchés de Brazzaville est sur toutes les lèvres, même des plus jeunes. Visibles, les dépotoirs qui encombrant l'entrée et les abords ne laissent personne indifférent. A Bacongo, le grand marché Total

municipal de Brazzaville, de la gestion des marchés de la capitale. L'opérateur a confié à son tour l'exécution des tâches liées à la salubrité et à la sécurité des lieux à une société congolaise nommée Miledi et basée à Poto-Poto.



À l'entrée du marché Total, un dépotoir met à mal commerçants et acheteurs

délocalisé (avant la construction du nouveau marché) et d'autres petits espaces de vente à l'instar de Kolelas ou Bourreau n'échappent pas à ce sombre tableau. La situation est encore pire après une pluie. A Ouenzé, le constat est le même. L'avenue Miadeka laisse de temps à autre apercevoir un mont de poubelle devant des étalages. Au marché de Moungali, entre la rue Bandza et celle des Martyrs avant de joindre les couloirs de vente de la friperie, le spectacle est désolant. Les exemples sont multiples.

La situation qui devient de plus en plus intenable laisse entendre une mauvaise gestion des marchés. A l'époque, s'en souvient un ancien boucher au marché de Moungali, la salubrité était l'affaire des « Comités de marchés » en connivence avec la Mairie sur la base des taxes prélevées chez les commerçants. Constitués en association après la dépossession de nombreux de leurs avantages, les commerçants ont vu apparaître de nouveaux opérateurs privés qui gèrent tant bien que mal les marchés.

Celui qu'on cite actuellement est un certain M.H.I (Maïga Halilou Issa), un opérateur malien qui aurait bénéficié depuis septembre 2014, au sortir des délibérations du Conseil

Des grincements de dents dans les marchés

Une taxe journalière de 200 FCFA a été instituée par les nouveaux gestionnaires des marchés auprès de chaque commerçant pour assurer l'assainissement. Pourtant, la saleté ne quitte pas les lieux. Les montagnes d'ordures croissent au fil des jours. A l'entrée du marché Kolelas sur l'avenue de l'OUA et à l'arrêt de bus à destination de M'filou, à l'intersection de l'avenue des trois martyrs et l'avenue Miadeka, au marché Mampassi. Les caniveaux sont bouchés... « 200 FCFA par jour pour chaque table est un pactole qui aurait servi à une meilleure gestion, lorsqu'on sait que le groupe Bak qui gérait avant le marché Total de Bacongo faisait des recettes d'environ 8 millions de FCFA le mois », témoigne un ancien collaborateur de l'entreprise Bak.

Les commerçants regrettent par ailleurs l'absence de bureaux de relais dans les marchés, d'où les collaborateurs se réunissent dans les bars. « Nous les voyons dans les buvettes faire leur comptabilité », explique un vendeur au marché de Moungali. L'on reproche à la société le fait de ne pas avoir un personnel qualifié et

du matériel professionnel. A Total, par exemple, les ex-combattants recrutés par Bak l'ancien soumissionnaire, qui assuraient à la fois l'assainissement et la sécurité du marché, ont été déposés de leur travail. Depuis, explique-t-on, des vols et des cas d'insécurité ont repris.

« Comment pouvez-vous imaginer que dans chaque marché il n'y ait que six gardiens ? », appuie un commerçant bien informé de la situation. « La saleté était jetée derrière le bar La main bleue. Or là, vous la trouvez devant les marchés. Il n'y a aucun véhicule pour la déplacer », complète-t-il.

La Mairie responsable ?

Des interrogations multiples autour du contrat entre la mairie et le délégué M.H.I. L'on se demande pourquoi la mairie ne fournit pas ses engins à ces sociétés pour le ramassage d'ordures. Récemment, le gouvernement aurait doté chaque mairie d'engins lourds pour assurer l'assainissement de la ville.

« Il semble que ces sociétés n'aient pas de moyens conséquents de leur politique. Ils n'ont pas d'engins. Il les loue à hauteur de 450.000 FCFA par intervention. Ce qui peut expliquer pourquoi le souci dans l'évacuation des ordures entassées le long des marchés », commente Paul, un ancien membre du Comité de marché de Poto-poto. « Ici, il n'y pas d'endroit pour jeter les ordures. C'est à M'filou que la société va déposer ces poubelles. Il faut donc des engins », souligne-t-il.

Où sont passés les engins donnés par l'Etat aux mairies ? Qu'attendent les autorités pour mettre en place de vrais mécanismes de gestion d'ordures ? Les questions se posent. Dans les marchés où les commerçants incinèrent eux-mêmes certains déchets, les supputations sont multiples. Certains évoquent un complot entre les autorités municipales qui recevraient des pots de vin en retour d'un silence sur une situation qui gangrène sérieusement la santé des Congolais.

Une nouvelle taxe auprès des commerçants des marchés vient d'être annoncée par la mairie. Même si elle priorise une indépendance du budget de la municipalité vis-à-vis de l'Etat qui y participe à 80%, les commerçants espèrent y trouver des solutions pour améliorer leur environnement de travail.

Quentin Loubou



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration

DUREE

3 jours

PERIODE

4 au 6 mars 2015

COUT

300 000 FCFA

La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne

5 jours

9 au 13 mars 2015

450 000 FCFA

Optimiser ses outils et techniques de recrutement

3 jours

11 au 13 mars 2015

300 000 FCFA

Les fondamentaux du marketing

4 jours

17 au 20 mars 2015

400 000 FCFA

Suivi-évaluation des projets et programmes

5 jours

23 au 27 mars 2015

450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

SÉCURITÉ CIVILE

Jacques Banongo : « Aujourd'hui mieux qu'hier, nous pourrions intervenir dans plusieurs situations qui se présentent à nous. »

La journée mondiale de la Sécurité civile a été célébrée le dimanche 1er mars sous le thème « protection civile et prévention des risques des catastrophes dans le cadre du développement durable ». Dans une interview exclusive, le directeur général de la sécurité civile, le colonel Jacques Banongo nous a présenté les missions, les ambitions et le rôle de son institution.



Jacques Banongo

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur le directeur général, la notion de « sécurité civile » est encore mal connue des Congolais. Comment la définissez-vous ?

Jacques Banongo : La sécurité civile est une institution qui a pour mission de protéger les personnes, les biens et l'environnement. Nous entendons par protection des personnes, l'ensemble des moyens qui servent à protéger les humains contre toutes les formes d'atteinte à leur vie dans tous les domaines, à savoir les catastrophes technologiques et naturelles. Nous protégeons également l'environnement contre toutes les formes d'attaque naturelle et / ou physique.

LDB : Quand on parle de « sécurité civile », on voit les sapeurs-pompiers et les incendies. Existe-t-il d'autres champs d'action de cette branche de la police ?

J.B : Aujourd'hui, le commun des mortels assimile la sécurité civile aux incendies. Nous avons un éventail de missions qui se résument pour l'essentiel à la prévention d'incendies, des sinistres et des catastrophes naturelles et environnementales. En outre, la sécurité civile a également la mission de secourir les personnes lorsque leur vie est menacée par un danger quelconque.

LDB : A vous entendre, vos missions sont cruciales. Avez-vous les moyens et les ressources humaines nécessaires pour vous déployer ?

J.B : Aujourd'hui, nous avons les

moyens matériels même s'ils ne sont pas suffisants comme nous le voulions. Mais un grand effort est en train de se faire par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso et son gouvernement. Aujourd'hui mieux qu'hier, nous pourrions intervenir dans plusieurs situations qui se présentent à nous. Cependant, nous avons des problèmes de moyens humains et matériels, parce que notre ambition actuelle est de couvrir tout le territoire national en centres de secours.

LDB : Nos villes ont un vrai problème d'aménagement et de circulation. N'est-ce pas aussi un danger pour la sécurité civile ?

J.B : Oui, c'est l'une de nos difficultés majeures pour des interventions. À Brazzaville, tout comme à Pointe-Noire, nous sommes toujours taxés de retardaires sur les lieux d'interventions ; parce que nos routes sont engorgées de voitures. Comme les plans cadastraux de nos villes n'ont pas été bien conçus, comme sous d'autres cieux, de sorte qu'il ait des passages prioritaires des véhicules des urgences, nos agents sont souvent confrontés à plusieurs difficultés de circulation lors des opérations de secours.

LDB : Hier vous aviez un seul centre de secours implanté au centre-ville de Brazzaville. Désormais vos enseignes trônent ici et là dans la ville. Où en est ce projet de déploiement ? Et que réservez-vous pour les autres localités du Congo qui se sont urbanisées ?

J.B : Nous sommes dans une dynamique de déconcentration et d'implantation de nos unités lancée depuis fin 2013, sous la houlette du Président de la République et du ministère de l'Intérieur. À Brazzaville, nous avons actuellement sept centres de secours et à Pointe-Noire, nous en avons trois. À la différence d'hier où on avait un seul centre à Brazzaville et un seul à Pointe-Noire. Nos prestations s'améliorent au fur et à mesure sur le terrain, avec comme objectif final : écourter les délais d'intervention en dotant tous les arrondissements de nos villes des centres de secours. En outre, nous ne nous arrêtons pas que dans les deux grandes villes du Congo. Nous avons prolongé cette dynamique vers les départements. D'ici le mois prochain, nous allons installer nos centres à Dolisie, Nkayi, Oyo, Owando, Ouessou et Impfondo.

LDB : Le 1er mars a été célébrée la journée mondiale de la protection civile. Quelles étaient les activités organisées au Congo ?

J.B : Nous avons ouvert la série d'activités sportives, culturelles et militaires depuis le 23 février. Au nombre desquelles, il y avait, entre autres la semaine de la protection civile ; la parade pédestre et motorisée ; la visite de prévention au complexe sportif de Kintélé et à l'université Denis Sassou N'Guesso ; le planting d'arbres ; la grande manœuvre de démonstration et la marche citoyenne, dont le point de départ était le marché de Ngamakosso et la caserne des pompiers constituait le point d'arrivée.

LDB : Vous avez le privilège de conclure cet entretien, monsieur le directeur général

J.B : Nous travaillons 24 heures sur 24 pour sauver les vies humaines. Pour qu'une vie soit sauvée, il faut que l'agent secouriste soit alerté à temps. J'invite donc tous les citoyens à mémoriser le numéro d'alerte des services d'urgence : 118. Aucune personne ne peut prévoir une catastrophe avec exactitude. La catastrophe surprend.

Roger Ngombé

TRIBUNE LIBRE

La réforme de l'État au regard de la nouvelle architecture des finances publiques

Dans le contexte d'un monde globalisé qui induit d'importantes transformations, le Congo se voit confier, au plan financier, de lourdes nouvelles tâches représentant tout à la fois des opportunités pour émerger que des défis pour s'améliorer. Les nouvelles règles d'élaboration et d'exécution du budget de l'État, dans notre pays, ont pour ambition de faire passer la gestion des finances publiques d'une logique de moyens à une logique de résultats. Désormais, les différents intervenants dans la gestion des finances publiques se concentreront sur les objectifs arrêtés par le gouvernement et sur le rapport coût/efficacité des politiques publiques ; plus particulièrement sur la performance.

Et la volonté de reformer notre modèle de finances publiques a été affirmée par les directives Cémac relatives aux finances publiques, approuvées par le Conseil des ministres de ladite instance et signées à Brazzaville le 19 décembre 2011, ainsi que leurs guides didactiques. Elle est ensuite confirmée par l'adoption de la nouvelle loi organique relative au régime financier de l'État (LORFE), dont le vecteur essentiel est la modernisation des systèmes budgétaires. Elle introduit des concepts novateurs comme la notion « programme » pour la mise en place d'une gestion publique axée sur le résultat.

La présentation du budget par politiques publiques orientées vers une démarche de performance ; l'instauration d'une approche programmatique pluriannuelle ; la réforme des modalités de l'exécution budgétaire ; le renforcement des contrôles exercés sur les finances publiques sont les principales innovations induites par cette réforme budgétaire. La mise en œuvre de ces innovations découle d'une volonté d'amélioration du système existant. Mais elle amène à se poser la question de la réforme publique. Cette réforme passe par la réingénierie des processus de gestion publique. C'est ainsi que l'opportunité de réformer est saisie.

Les effets de ces innovations sont des leviers d'une modernisation profonde de l'État. Cependant, il faut faciliter la transposition des directives et permettre aux administrations nationales d'anticiper des changements qu'implique la mise en œuvre de ces réformes. Aujourd'hui, la quête de bonne gestion des finances publiques a dépassé le cadre national, puisqu'à mesure que s'accélère le rythme du changement dans tous les aspects de la vie, les gouvernements se trouvent confrontés à des enjeux liés à la gouvernance et à la responsabilité ; des enjeux à la fois nouveaux et plus complexes, et que les États ne sont pas en mesure de relever seuls.

Des institutions internationales à l'exemple de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, s'évertuent à instaurer des exigences, à préconiser de bonnes pratiques et à diffuser des indicateurs nationaux clés universellement acceptés. Cela, en vue notamment d'asseoir la transparence dans la gestion des finances publiques, juguler le fardeau de l'endettement et lutter contre la corruption.

Le contexte institutionnel et le cadre juridique régissant les finances publiques du pays font intervenir trois acteurs principaux dans la gestion publique et son contrôle : le ministère des Finances en tant que représentant du pouvoir exécutif, chargé de la préparation et de l'exécution du budget ; le Parlement auquel est dévolu le vote du budget et de la loi des finances ; puis la Cour des comptes et de discipline budgétaire, juge financier, chargé du contrôle à posteriori des finances publiques.

D'emblée, il convient de souligner que le contrôle de performances est bien prévu dans notre système actuel de finances publiques (confère CORFE 2012). Il est étroitement apparenté au contrôle de qualité de gestion largement explicité dans les directives de la Cémac. La cour des comptes est l'institution habilitée à apprécier les conditions d'utilisation et de gestion des ressources, au plan de l'efficacité, de l'efficience, de l'économie, par référence au programme, aux objectifs et aux moyens mis en œuvre.

La directive no 01/11 relative aux lois de finances élargit les compétences de cette cour, notamment dans l'appui apporté au Parlement dans le contrôle de l'exécution de la loi de finances, ainsi que dans la mission de certification de la sincérité et de la fidélité du compte général de l'État.

Les principales innovations financières induites dans la réforme des finances publiques devraient ainsi être portées au rang constitutionnel, conformément aux aspirations des citoyens contribuables qui sont de plus en plus regardants envers l'utilisation de l'argent public pour la satisfaction de leurs besoins prioritaires et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Emmanuel Kamba, économiste, expert en finances publiques

NECROLOGIE

Les familles Bantaba, Ngomba, la veuve Mbossa-Okandze et enfants ont la douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère, le capitaine Tony Mbossa-Okandze, survenu le mardi 17 février 2015 à Brazzaville. Le deuil se tient au N°45 bis de la rue Loutété, quartier Talangaï, arrêt Eglise kimbanguiste. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

26 février 2014-2015, cela fait 1 an jour pour jours qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection de ses siens la veuve Ngamokouba née Thérèse Ganga Issongo. À l'occasion de ce triste anniversaire, les enfants Ngamokouba prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Que son âme repose en paix. Les enfants Ngamokouba



Travaillez au Cœur du Village Aéroportuaire Maya Maya de Brazzaville



Dans le cadre de son ouverture, **PEFACO HOTEL MAYA MAYA recrute immédiatement** pour les postes suivants:

Réception

Chef de Réception, Réceptionnistes, Agents de Réservation, Bagagistes, Voituriers, Chauffeurs, Concierges, Portiers

Etages

Femmes de chambre, Valets, Liftiers

Blanchisserie

Responsable Blanchisserie, Blanchisseurs

Restaurant

Maître d'Hôtel, Chef de Rang, Serveurs, Serveuses

Cuisine

Chef de Cuisine, Chef de partie, Demi chef de partie, Commis, Chef pâtissier, Pâtissier boulanger, Plongeurs

Bar

Barmans, Barmaids

Economat

Assistant Econome, Magasiniers

Maintenance

Agents de Maintenance Polyvalents, Electriciens, Electroniciens, Informaticiens, Frigoristes, Plombiers, Menuisiers

Administration, Finance & Capital Humain

Assistant Comptable, Assistant Ressources Humaines, Agent Commercial, Marketing et Communication

Le Groupe Pefaco Hoteles, ayant l'ambition d'être le leader incontesté de l'hôtellerie Haut de Gamme en Afrique, seront valorisés particulièrement :

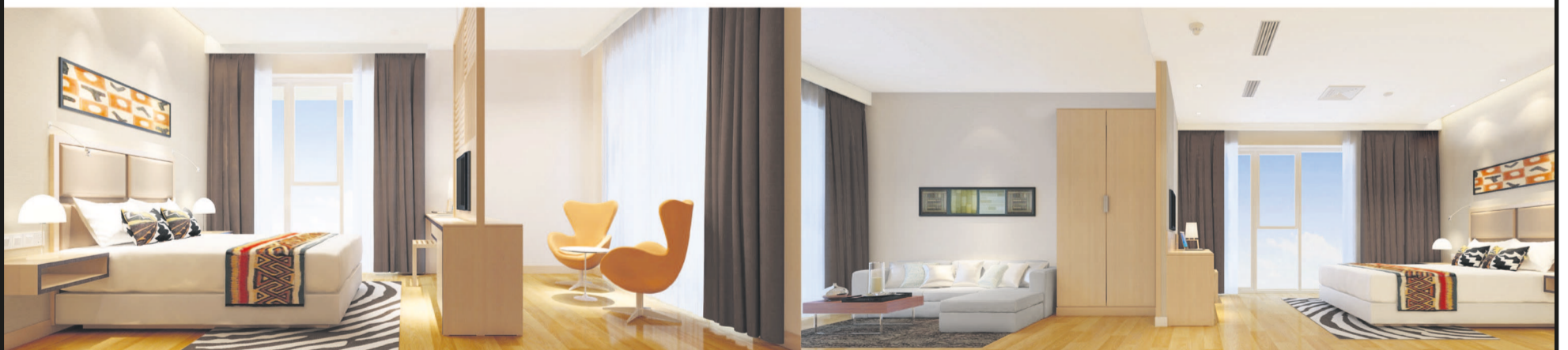
- Une expérience professionnelle correspondante confirmée.
- Une très bonne connaissance des langues étrangères (Français, Anglais, Espagnol, Italien,...), parlé et écrit.
- Une bonne culture générale.
- Les qualités : disponibilité, ponctualité, sens de l'accueil et du service, discrétion et honnêteté.
- Le sens de l'ordre et de l'organisation.
- Excellente présentation.

Veuillez envoyer votre CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante:

PEFACO HOTEL MAYA MAYA BP. 15026 Brazzaville
Rue de la libération N° 222, face école pilote 31 décembre, OCH, Mougali III, Brazzaville

Email: recrutement@pefacohoteles.com

Date limite des dépôts de candidatures : 15 Mars 2015 à 17H



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

★★★★

Situées en plein cœur du Village Aéroportuaire, les 158 chambres et suites du Pefaco Hôtel Maya Maya vous accueillent dans un cadre idéal. La qualité des prestations et la localisation privilégiée de l'hôtel, ainsi que le raffinement et l'excellence du service, vous feront vivre une expérience unique pour vos voyages d'affaires.

www.pefacohotelmayamaya.com

Village Aéroportuaire Maya Maya | Brazzaville, République du Congo | info@pefacohoteles.com

JOURNÉE NATIONALE DE LA JEUNESSE

Le gouvernement invite les jeunes à plus de vigilance et de patriotisme

Cette invite du ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso (le 26 février), s'inscrit dans le cadre de la célébration annuelle de la Journée nationale de la jeunesse, le 28 février.

L'édition 2015 de la Journée nationale de la jeunesse a été célébrée sur le thème: « Jeunes du Congo: acteurs et vecteurs de la paix et du développement ». Un thème qui selon le ministre, résume la conviction de la jeunesse congolaise à contribuer à la pérennisation de la paix et la cohésion sociale. « Il nous faut maintenir et renforcer cette cohésion sociale afin que rien ne vienne, ni maintenant, ni plus tard, perturber notre quiétude et notre vivre-ensemble collectif pour lesquels nous consentons tant d'efforts et de sacrifices. Les jeunes sont et resteront des garants de cette stabilité retrouvée et j'en appelle ici à leur vigilance et à leur patriotisme pour que la paix et l'intérêt collectif soient plus que jamais le leitmotiv de nos actions conjointes », a-t-il recommandé.

Les jeunes, encore exposés au chômage

Abordant la question du chômage des jeunes dans son message, le ministre Anatole Collinet Makosso a assuré que le gouvernement s'emploie à créer des conditions d'une politique plus entrepreneuriale en faveur des jeunes. Il a justifié cet argument par le Projet de développement de compétence pour l'employabilité des jeunes, mis en place avec la Banque mondiale (BM) par le biais du ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de l'emploi et de la formation qualifiante. Ce projet est financé à hauteur de 32 millions de dollars, soit 16 milliards de francs CFA, à raison de 11 milliards de francs CFA pour le Congo et 10 millions de dollars pour la BM. Il a pour objectif de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour 14.000 jeunes vulnérables et de soutenir 1000 jeunes micro-entrepreneurs.

Outre ce projet, le gouvernement a aussi signé un protocole d'accord avec l'Association Pointe-Noire Industrie en vue de rendre opérationnel le programme d'appui à l'entrepreneuriat juvénile.

Notons que la Journée nationale de la jeunesse a été marquée par une soirée culturelle où les jeunes ont fait valoir leurs prestations dans plusieurs domaines, notamment le théâtre, poésie, la musique, etc.

Cette journée a été instituée au Congo en 2001, à l'issue de la 1^{ère} Conférence générale de la jeunesse organisée du 23 au 28 février à Brazzaville. Elle permet d'évaluer l'action du gouvernement en faveur de la jeunesse et de rappeler à la jeunesse sa responsabilité dans la construction et le développement du pays.

Lydie Gisèle Oko

DROITS HUMAINS

L'Amnesty international dénonce l'inaction de l'opinion internationale face aux atrocités

L'ONG américaine de défense des droits de l'Homme a, dans son rapport 2014-15 rendu public ce 25 février, décrié le silence « scandaleux de la communauté internationale face aux attaques barbares et répression subies par les populations civiles notamment en Afrique ».

Face à cette absence de réactions des États du monde, l'ONG internationale se dit scandalisée. Dans ce sens, elle a interpellé les dirigeants mondiaux à agir de toute urgence pour faire face à l'évolution de la nature des conflits et pour protéger les civils des violences atroces perpétrées par des États et des groupes armés. Selon l'Amnesty international, les pays marchands d'armes (Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Russie...), doivent cesser de livrer aux groupes armés des armes, des bombes aériennes, des obus de mortier, des tirs d'artillerie, des roquettes et des missiles balistiques, qui servent à tuer les populations civiles.

« 2014 s'est révélée catastrophique pour des millions de personnes en

proie aux violences. La réponse de la communauté internationale aux conflits et aux violations commises par des États et des groupes armés est scandaleuse et inopérante. Face à l'intensification des attaques barbares et de la répression subies par les populations, la communauté internationale s'est montrée absente », a dénoncé Salil Shetty, secrétaire général d'Amnesty International.

« Les Nations unies ont été fondées il y a de cela 70 ans pour que les atrocités de la Seconde Guerre mondiale ne se reproduisent plus jamais. Pourtant, nous sommes aujourd'hui témoins de violences massives et d'une crise sans précédent des réfugiés, dans le sillage de ces violences. Aucun effort n'a singulièrement été déployé pour trouver des solutions effectives aux besoins actuels les plus urgents. », a rappelé Salil Shetty.

Les auteurs du rapport ont par ailleurs exprimé leur inquiétude au regard de la montée en puissance des groupes terroristes et extrémistes en Afrique et au

Moyen-Orient. « Parallèlement à l'extension des zones d'influence de groupes tels que Boko Haram, l'Etat islamique et Al Shabab au-delà des frontières nationales, un nombre croissant de civils vont être contraints de vivre sous leur contrôle quasi étatique, en butte à des attaques, des persécutions et des discriminations », a déclaré Anna Neistat, directrice générale du programme de recherche d'Amnesty International.

C'est pourquoi, ils ont averti que si rien n'est fait d'ici 2016, « des millions de populations civiles seront contraintes de vivre sous le contrôle quasi étatique de groupes armés violents, exposées aux persécutions et des discriminations. La liberté d'expression menacée par des violations découlant de nouvelles lois antiterroristes draconiennes et d'une surveillance de masse abusive. La situation humanitaire et la crise des réfugiés vont s'aggraver, le nombre de personnes déplacées à cause d'un conflit ne cesseront de croître... »

Fiacre Kombo



AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

PREMIUM ECONOMY

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

1 093 900 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour disponibles jusqu'au 15/03/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 03/02/2015. Envolez vous jusqu'au 31/03/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

CONGO-ITALIE

Intense et fructueuse visite du président Denis Sassou N'Guesso en Italie

Le chef de l'Etat et son importante délégation sont repartis de Rome avec, dans les valises, d'importants accords signés et l'amorce d'une coopération renforcée.

La visite du chef de l'Etat en Italie s'est achevée samedi. Visite resserrée, de trois jours, mais intense et très fructueuse et au cours de laquelle au moins six accords importants pour le futur de la coopération italo-congolaise ont été signés. Une coopération que les deux partenaires entendent poursuivre, consolider et diversifier dans le futur dans les domaines nombreux et variés qu'un chassé-croisé de plénipotentiaires et d'hommes d'affaires des deux pays a permis de désigner au cours des deux derniers mois. Visite au cours de laquelle l'économie était au cœur de toutes les activités du président jeudi, vendredi et samedi. Mais visite aussi au cours de laquelle les autorités italiennes au sommet ont tenu à montrer à leur hôte toute l'estime et la reconnaissance qu'elles nourrissent à son endroit. Jeudi, le président a rencontré pour la première fois le président italien Sergio Mattarella. Elu, début fé-

vrier, M. Mattarella recevait en la personne de Denis Sassou N'Guesso l'un des tout-premiers chefs d'Etat africains à fouler les allées du Quirinal depuis son élection.

Puis, Denis Sassou N'Guesso s'est rendu au Palais Chigi, siège de la primature italienne. Dans une ambiance décontractée, il y a été reçu en déjeuner de travail par le premier ministre Matteo Renzi. Les deux hommes s'étaient rencontrés à Brazzaville en juillet dernier ; il s'agissait de poursuivre et de concrétiser les engagements qu'ils avaient pris l'un à l'endroit du pays de l'autre à cette occasion. Le déjeuner de travail a entièrement rempli sa fonction, puisque deux premiers accords y ont été signés. Mais, naturellement, c'est dans le domaine du pétrole, voie royale de la coopération entre le Congo et l'Italie, que les rapports ont été les plus nombreux, les plus qualifiants et les plus symboliquement marquants. Ainsi, les deux accords signés avec le géant pétrolier ENI, présent au Congo depuis les années 1960, ont été suivis d'un protocole d'entente entre les FS, les chemins de

fer italiens et la partie congolaise, pour l'amélioration de la voie ferrée Pointe-Noire-Brazzaville. Sont particulièrement visées les infrastructures de cette épine dorsale de l'économie congolaise, le know-how italien voulant contribuer à son amélioration.

Le CFCO au cœur des discussions

Un autre volet de cet accord signé par Michele Mario Elia, Administrateur délégué des FS et Jean-François Coutin, directeur général du Chemin de fer Congo océan (CFCO) concerne plus particulièrement le domaine de la formation et de l'assistance technique aux chemins de fer congolais. Les FS assureront la formation des agents et apporteront leur support technique. Pendant ce temps, Italferr, société relevant des FS, continue de suivre l'évolution du chantier du quartier Kintélé (au nord de Brazzaville) pour lequel Congo et Italie ont signé un accord en juillet dernier, lors du passage à Brazzaville de M. Matteo Renzi. Un autre protocole d'entente a été signé avec le vice-ministre à l'Economie, Carlo Calenda.

Il concerne l'engagement de la partie italienne dans le domaine de l'élevage bovin et de toute la filière de l'élaboration de la viande. M. Calenda, on s'en souvient, est venu à Brazzaville début janvier, à la tête d'une délégation de plus de 60 industriels italiens, représentant des PME et de grosses sociétés italiennes de référence au niveau du marché mondial. Aussi bien les rencontres avec les officiels politiques que celles avec les industriels ont voulu souligner la volonté congolaise, saluée à maintes occasions par les responsables italiens, de placer le pays parmi les économies émergentes à forte croissance durable d'ici à 2025. C'est pourquoi, les accords avec des partenaires bilatéraux ont été nombreux et significatifs eux aussi. À titre d'exemple, le Campidoglio, la mairie de Rome, s'est engagée à fournir des services urbains au Congo. Saluant le président Denis Sassou N'Guesso à leur rencontre vendredi, le maire de Rome Ignazio Marino a positivement répondu au souci du président de voir les principales villes congolaises fonctionner avec les standards normaux dans

tous les compartiments qui assurent aux habitants d'une ville les conditions ordinaires de vie en agglomération. La mairie a donné sa disponibilité. Elle devrait à terme aussi aider à la réalisation à Brazzaville d'une importante exposition sur les explorateurs du passé au Congo. Le regard de tous va, bien entendu, vers Pierre Savorgnan de Brazza dont les racines italiennes ne sont ignorées de personne. Agriculture, électricité, production d'engrais et exploitation des minerais hors pétrole ont également été au centre des accords que les officiels du Congo rapportent à Brazzaville. Le tout dans cet esprit de « gagnant-gagnant » que l'Italie a écrit au fronton de sa coopération avec les pays africains. Trois d'entre eux, particulièrement, ont été placés au cœur du dispositif stratégique de l'économie italienne. Mozambique, Congo et Angola sont d'ailleurs les trois pays que M. Matteo Renzi avait visités en juillet, pour ce qui restera la première visite d'un premier ministre italien en Afrique sub-saharienne.

Lucien Mpama



COOPERATION CONGO - UNION EUROPEENNE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES EN REPUBLIQUE DU CONGO - (PRCCE)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la sélection des cabinets et bureaux d'études installés au Congo dans le cadre de la mise en place du mécanisme « chèque service »

UGP PRCCE/AMI 001/2015

RECTIFICATIF :

Prolongation de la date de clôture : 15 mars à 23h00 heure de Bruxelles.

Le Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales en République du Congo (PRCCE) a pour objectif l'amélioration de la compétitivité de l'économie congolaise par la diversification du tissu entrepreneurial et l'amélioration de l'environnement dans lequel évolue le secteur privé. De manière spécifique, le Programme vise d'une part à améliorer les capacités des administrations à définir et mettre en œuvre des politiques sectorielles et à mettre en place un climat des affaires favorables au développement des Petites et Moyennes Entreprises/Très Petites Entreprises (PME/TPE), d'autre part à soutenir de manière durable le développement des PME/TPE. Ce Programme dont le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) assure la mise en œuvre, est financé par l'Union Européenne. Dans le cadre de ses activités, le PRCCE apporte un appui au développement durable des PME/TPE notamment par l'amélioration de leur accès aux services non financiers grâce notamment à la mise en place d'un mécanisme de « chèque service ». A cet effet, l'Unité de Gestion du Programme (UGP) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue d'identifier et de sélectionner les cabinets et bureaux d'études installés au Congo sur la base de leur expertise

dans différents domaines/BDS ci-dessous indiqués
Les critères de sélection qui seront appliqués à tous les cabinets et bureaux d'études sont :
-avoir un statut légal reconnu au Congo ;
-être installé dans un local professionnel ;
-disposer des équipements professionnels (ordinateur, salle de réunion, logiciels, etc.) ;
-avoir exercé une activité continue pendant au moins un an ;
-disposer des preuves de capacité technique: au moins 3 références dans les domaines d'expertise du cabinet, présentation de la structure, et catalogue des produits offerts ;
-présenter les CV des experts spécialisés avec expérience avérée
Les cabinets peuvent présenter leurs candidatures à la qualification en consortium (groupement)
Les différents domaines/BDS retenus dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt sont présentés ci-dessous et détaillés dans l'annexe 4:
Produits standards pour les créateurs d'entreprises et les PME existantes
Produits standards pour les créateurs d'entreprises et les PME existantes
Groupe A : CREATEURS D'ENTREPRISE
1.Germe/Trie
2.Germe/Créer

3.Germe/Gérer

Groupe B : MICRO/PE

- 1.Gestion des ME et éducation financière
- 2.Germe/Gérer
- 3.Diagnostic Flash
- 4.Montage de business plan
- 5.Gestion des ventes
- 6.Améliorer les performances de l'entreprise par l'utilisation des TIC
- 7.Assistance comptable et fiscale
- 8.Conseil juridique et fiscal
- 9.Gestion de la trésorerie
- 10.Recouvrement des créances

Groupe C : Moyennes entreprises (ME)

- 1.Conseil en projet d'entreprise
- 2.Conseil en communication globale
- 3.Développement et mise en œuvre de stratégies marketing créatives à la fois au niveau des marchés nationaux et des marchés régionaux et internationaux
4. Gestion des ventes
- 5.Logistique commerciale, distribution et transport
6. Logistique de production
- 7.Maintenance et gestion des équipes
- 8.Initiation à la gestion de la qualité
- 9.Stratégie des ressources humaines
- 10.Développement des produits et des procédés
11. Stratégie financière
- 12.Contrôle et comptabilité de gestion

13.Diagnostic qualité et formation
14.Conseil juridique et fiscal
15.TIC et sécurité informatique
16.Organisation administrative et du travail
17.Mise en conformité des procédures comptables
18.Perfectionnement technique aux métiers dans les centres spécialisés
19.Gestion de la trésorerie
20.Recouvrement des créances
21.Diagnostic approfondi (outil FUNDES)
Les cabinets et bureaux d'études intéressés sont invités à consulter le site www.cde.int pour toutes les informations nécessaires concernant cet appel à manifestation d'intérêt. Ils doivent remplir et soumettre leurs manifestations d'intérêt sur la base de formulaires disponibles à travers le site web www.cde.int et en cliquant sur le lien sécurisé suivant : https://drive.google.com/folder-view?id=0BxWtkLQR_3ZnWk12d-WZQUThQQW8&usp=sharing
Le courriel soumettant la manifestation d'intérêt doit être intitulé « Appel à manifestation d'intérêt UGP PRCCE/AMI 001/2015 ainsi que les domaines où se concentre votre expertise (par exemple groupe B produit 2, 4, 7, et 10) et être envoyé à l'adresse suivante : cdeproposals@cde.int
Toutes les questions doivent être adressées uniquement au Procure-

ment Officer du CDE via l'adresse mail: cdeproposals@cde.int. Les réponses aux différentes questions seront publiées sur le site du CDE. La date limite de soumission des manifestations d'intérêt est fixée pour le 15.03.2015 à 23h00 (heure de Bruxelles).
Dossier de Candidature pour les bureaux d'étude doit contenir :
Annexe 1 - Manifestation d'intérêt, y compris
-Preuve d'enregistrement des sociétés
-Présentation des domaines de compétence
-Références professionnelles
Annexe 2 -Formulaire de déclaration sous serment (Annexe 2)
Annexe 3 - CV ou CVS du personnel/experts (Annexe 3)
Annexe 4 - Sélection des domaines de compétence indiqués dans la liste des produits (Annexe 4)

Les annexes de cet Appel à manifestation d'intérêt se trouvent sur le lien sécurisé suivant : https://drive.google.com/folder-view?id=0BxWtkLQR_3ZnWk12d-WZQUThQQW8&usp=sharing
N.B : Toutes les offres déjà reçues suite à la publication précédente parue sur le site du CDE du présent Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI 001) restent valables

Chronique d'un théâtre raconté, de Segolo à Niangouna

Âgé de plus de soixante ans, le théâtre congolais, d'expression française, a connu de profondes transformations. Son épanouissement dès la décennie 1960 a été favorisé par la création au Centre culturel de Bacongo de l'Association du théâtre congolais (Astheco) du comédien Segolo Dia Mahoungou, inspiré essentiellement par les modèles théâtraux de l'Occident. Mais au gré des années, l'on assistera à de nombreuses mutations.

Segolo Dia Mahoungou peut être considéré à juste titre comme le principal acteur qui impulsera le théâtre national, qui verra le jour en 1968, et le Centre de formation et de recherche en art dramatique (CFRAD) en 1970.

En effet, après l'indépendance du Congo, deux espaces culturels marquent incontestablement la vie culturelle brazzavilloise, les centres culturels de Bacongo et de Poto-poto qui se révéleront de véritables lieux d'expression artistique en accueillant alternativement orchestres, associations féminines et troupes de théâtrales.

Il faut noter à cette époque un véritable engouement du public pour le théâtre dans les deux principales villes que sont Brazzaville et Pointe-Noire. Ici, on note alors une véritable effervescence culturelle grâce à Ferdinand Mouangassa, considéré comme le premier dramaturge congolais. C'est lui qui lance la troupe Les Kamango.

Les fameuses pièces telles La Marmite de Koka Mbala, Les Patriotes, Nganga Mayala, etc. constituent les répertoires les plus prisés. Mais il faut reconnaître que ce théâtre, qui fait honneur au pays, pêche par son côté importé. Jusqu'aux années 1975, il ne s'illustre que par des codes du théâtre made in colon ou la mise en scène est réduite essentiellement à trois présences, le prêtre, le maître d'école et le chef du village.

L'on doit considérer la fin des années 1970 comme une période expérimentale incarnée par une nouvelle génération d'hommes de théâtre. Parmi lesquels Sony Labou Tansi, Matondo Kubu Turé et Emmanuel Dongala. D'où la naissance du célèbre acronyme So-Ma-Do. On doit à ces derniers les troupes théâtrales Rocado Zulu, les Ngunga et l'Éclair qui signeront des pièces à succès. À elle seule, Brazzaville compte au début des années 1980 plus de seize troupes.

Des années quatre vingt à nos jours, l'activité théâtrale connaît une progression en dents de scie qui préfigure tantôt son déclin, tantôt sa renaissance. Aujourd'hui, le théâtre congolais manque cruellement de mécènes et elle est bien loin la période où il pouvait se targuer du soutien des compagnies pétrolières qui aidaient et finançaient la culture. L'arrivée du multipartisme, avec la conférence nationale et des guerres civiles, a accéléré le désengagement de l'État et des sociétés pétrolières.

Cependant, on assiste à l'émergence d'une nouvelle génération de théâtres et de comédiens avec, en tête de file, Dieudonné Niangouna. Cette génération a choisi de résister dans l'adversité. Adversité caractérisée par d'innombrables difficultés dont le défaut d'espaces d'expression, la production et la diffusion des œuvres. L'on peut également citer sur la liste, les comédiens et dramaturge Julien Bissila, Fortuné Arsène Bateza, Guy-Stan Matingou, Sorel Boulingui, etc.

Hors des sentiers battus, parmi les figures de proue du théâtre africain en général, plus adulé en Occident, Dieudonné Niangouna a fait partie en 2005 des quatre auteurs de théâtre d'Afrique présentés en lecture à la Comédie française, au Vieux Colombier. Il a mis en scène « Le cœur des enfants léopards » de Wilfried N'Sondé, au Tarmac de La Villette du 1er au 19 mars 2011. Premier Noir africain associé à la soixante-septième édition du festival d'Avignon, il s'est forgé aux arts plastiques à l'École nationale des Beaux-Arts de Brazzaville et, en féru de littérature, il se consacra au théâtre au début des années 1990. En 2007, le festival d'Avignon l'accueille avec son spectacle Attitude clando, puis en 2009 avec Les Inepties volantes. En 2013, il est coauteur associé du même festival avec l'auteur et comédien Stanislas Nordey. Il y a présenté Shèda, un texte sur la chute des puissants.

Ce bref aperçu sur le théâtre congolais, excentré, symbolisé par le passage de témoin de Ségolo à Niangouna, ne devrait-il pas plus nous interpeller ?

Ferréol Constant Patrick Gassackys

MUSÉOLOGIE

Le Congo veut s'inspirer de l'expérience turque

C'est ce qui ressort de l'entretien ce 26 février entre le ministre congolais de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso, et l'ambassadeur de la Turquie en République du Congo, Can Incesu.

néfrique pour nous aussi, parce que nous avons des lacunes en ce qui concerne l'art africain. »
Parlant du festival panafricain

L'homme d'Etat turc a déclaré à sa sortie d'audience que les deux pays ont beaucoup de domaines dans lesquels ils peuvent coopérer. « Nous avons parlé d'histoire, de muséologie, de folklore, en sus d'un peu de coopération dans le domaine international. C'est le cas par exemple de l'Unesco. Et nous avons compris qu'il y a beaucoup de possibilités à explorer. C'est ainsi que nous allons continuer avec l'équipe du ministre de la Culture et des arts, ainsi que lui-même afin d'évaluer les possibilités de coopération entre nos deux pays. »

Par ailleurs, Can Incesu, a proposé au ministre congolais de la Culture une coopération dans le domaine des musées qui lui semble opportune. Parce que la Turquie, dit-il, a une technologie assez développée. D'où il a proposé l'exploration de ce domaine par des délégations des deux pays, entendu que ce sont des questions purement techniques que les techniciens doivent examiner entre eux. « Cet avis a été partagé par le



Les deux hommes d'État lors de l'entretien

ministre de la Culture et des arts. Nous devons donc organiser le plus vite possible des échanges entre les délégations des deux pays. La République du Congo pourra donc étudier notre manière de faire. Nous sommes un pays qui a une histoire importante. Je ne dis pas que nous sommes les seuls à la détenir, mais nous avons des coopérations dans ce domaine avec d'autres pays, et ce domaine d'échanges peut être bé-

de musique (Fespam), l'ambassadeur turc, dit qu'il ne sait pas encore dans quel sens la Turquie pourra contribuer à ce festival de musique africaine, mais la participation de son pays au Fespam, est une possibilité pour la Turquie de mieux comprendre la culture africaine. Si la République du Congo peut formuler une demande dans ce sens, ils n'hésiteront pas d'étudier cette possibilité.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Binetou Sylla prend les rênes de Syllart production

Après le décès de son père Ibrahima Sylla en décembre 2013, Binetou Sylla, fille aînée de ce dernier préside désormais aux destinées de Syllart Records. Cette maison de production avait fait découvrir de nombreux artistes du continent africain.

Syllart Records est un label indépendant de musiques africaines et afro-latines basé à Paris et fondé en 1981 par le producteur sénégalais Ibrahima Sylla. L'aventure Syllart démarre à l'initiative du jeune producteur sénégalais Ibrahima Sylla passionné de musique cubaine qui s'installe à Paris en 1974 en tant que jeune étudiant. Sa passion pour la

musique prend rapidement le dessus sur ses études de droit à Tolbiac et en 1978, il ouvre rue de Rocroy Kubaney Music un petit magasin de disque, lieu de rencontres de la jeune diaspora africaine qui devient très vite le laboratoire de ses futures productions.

Ibrahima Sylla avait travaillé avec tous les grands noms de la musique du RD-Congo comme Nyboma, Pepe Kalle, Sam Mangwana, Tshala Muana, Mbilia Bel, Koffi Olomidé et bien d'autres. Sylla a développé le soukous caractérisé par de longues mélodies à la guitare, ajoutant des harmonies orchestrales et des changements de

clé innovants teintés de salsa. Binetou Sylla a déjà plein de projets avec elle notamment la sortie des « Ambassadeurs du Motel de Bamako », une réédition de morceaux des années 70 du groupe dans lequel jouait Salif Keita et notamment Amadou Bakayoko d'Amadou et Mariam. Une nouvelle politique afin de faire connaître les trésors des musiques africaines des années 60,70 et 80. Elle travaille également sur une tournée pour le groupe Africando, un groupe de musique salsa, new-yorkais et panafricain, ainsi que la finition de l'album du groupe Kékélé que son père avait commencé.

Hermione Désirée Ngoma

CYCLISME

Plusieurs compétitions dans l'agenda de la ligue de Brazzaville

L'objectif visé par la ligue est de permettre aux athlètes d'être au point avant les jeux africains.

Les cyclistes de la ligue de Brazzaville auront suffisamment de compétitions à se mettre dans les jambes. Dans ce deuxième trimestre de l'année 2015, ils prendront part à la 3^e édition du challenge Hugues Ngouelondélé. La compétition connaîtra aussi la participation des équipes de Pointe-Noire et du Niari. Le club de la société SDV sera

également de la partie.

Cette compétition en appellera d'autres. Puisque juste après, les athlètes vont à nouveau en découdre dans le cadre du Grand prix des Banques postales du Congo. Un autre tournoi dénommé le Grand prix de la Détente s'en suivra. C'est ce que prévoit en effet le programme d'activités de la ligue validé avec amendement lors de son tout premier conseil de l'année en cours tenu le 26 février dans

la ville capitale. Par la même occasion, le directeur sportif de la structure départementale de cyclisme, dirigée par Andrien Hossie, a été élu. Il s'agit d'André Thibaut.

Dans la réalisation de ces activités programmées, la ligue comptera, entre autres, sur le soutien de la société de téléphonie mobile Airtel. Les athlètes n'ont qu'à saisir l'occasion pour accroître leur compétitivité.

Rominique Nerplat Makaya



AVIS DE VACANCE DES POSTES

A. Contexte et justification

La République du Congo a signé un accord de don n° COG-911-GO6-H, pour la mise en œuvre du « Projet de renforcement de la prévention du VIH chez les jeunes non scolarisés les plus à risque et de la prise en charge des enfants vivant avec le VIH (projet R9) », dont la phase II, s'exécutera jusqu'au 30 avril 2016. L'objectif du programme est de contribuer à l'amélioration de la réponse nationale en proposant des interventions de prévention, de soins, de traitement, un soutien de qualité à rayonnement important aux populations vulnérables et aux personnes exposées au risque de contracter le VIH.

Le « Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte Contre le Sida » a été désigné comme Bénéficiaire Principal, chargé de mettre en œuvre des activités programmatiques relatives au traitement et aux structures de santé. Dans le cadre du renforcement de l'équipe de gestion du projet, le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte Contre le Sida procède au recrutement des consultants aux postes ci-après :

1. Un Chef d'équipe du projet R9

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un Doctorat en médecine, un Doctorat ès Sciences ou minimum Bac + 5 option santé publique, gestion, finances et comptabilité ou Diplôme d'Administrateur des Services Financiers option Santé, docteur en santé publique ;
- Avoir une formation en planification et gestion de programmes économiques et/ou sociaux ;
- Avoir 7 ans d'expérience professionnelle ;
- Avoir des connaissances en management des hommes, en gestion en milieu sanitaire et avoir des notions sur les activités de lutte contre le VIH/SIDA et les IST ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, bon communicateur et bonne capacité d'écoute. Capacités de supervision et d'organisation, méthodique et rigoureux.

2. Un Responsable de l'Unité de Gestion Fiduciaire

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Expert-comptable ou détenteur d'un Diplôme universitaire en Comptabilité, Contrôle et Audit de niveau BAC + 5, DSCG ou tout diplôme équivalent ;
- Avoir 7 ans d'expérience (dont au moins 5 ans en Gestion administrative, financière et comptable des projets et programmes de développement financés par des bailleurs de fonds internationaux) ;
- Avoir une excellente connaissance en informatique et système d'information de gestion d'entreprise ;
- Avoir une connaissance pratique des logiciels de gestion des projets ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, dynamique, méthodique, rigoureux ;
- Avoir de bonnes capacités relationnelles ;
- Avoir une maîtrise de la langue française et bonne pratique de la langue anglaise.

3. Un spécialiste en passation des marchés

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir BAC + 4 en Droit, Gestion, ou métiers de d'ingénieur (architecture, travaux publics, ...);
- Avoir 5 ans d'expérience (dont au moins 3 ans comme spécialiste en passation des marchés dans un programme de développement financé par les bailleurs de fonds internationaux) ;
- Avoir une expérience dans l'application des principes et les mécanismes juridiques de contractualisation, d'achat industriel dans une multinationale ou une entreprise de grande taille ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique (bureautique et Internet) ;
- Avoir une maîtrise de la langue française ;
- Avoir une connaissance pratique de la langue anglaise (niveau intermédiaire) ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, être dynamique et méthodique ;
- Avoir une capacité de rédaction des documents relatifs à la passation des marchés.

4. Un chargé de suivi financier

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir BAC + 4 en Comptabilité, contrôle et audit, science de gestion, contrôle de gestion ou tout diplôme équivalent ;
- Avoir 2 ans d'expérience en comptabilité ou audit dans une entreprise ou projet. L'expérience dans un cabinet d'expertise comptable ou d'audit est un atout ;
- Disposer de bonnes connaissances dans le suivi évaluation ou la pratique de l'audit ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de comptabilité ;
- Avoir une maîtrise de la langue française et une connaissance pratique de la langue anglaise (niveau intermédiaire) ;
- Avoir un esprit d'analyse, d'investigation et de synthèse, dynamique et méthodique. Capacité à travailler sous pression. Intégrité, discrétion et honnêteté morale et intellectuelle.

5. Un Assistant administratif

- Conditions
- Être de nationalité Congolaise ;
- Avoir Bac + 3 en administration des entreprises, gestion des ressources humaines ou diplôme équivalent ;
- Avoir 3 ans d'expérience dans le domaine de la gestion administrative ;
- Bonne expression orale et écrite en français et une connaissance pratique de l'anglais ;
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de l'Internet
- Être méthodique et rigoureux ;
- Avoir une capacité de rédaction et d'organisation de réunions, de travailler en équipe.

6. Un Gestionnaire de base des données

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir Bac+3 en santé publique, en informatique, ou statistiques. Une formation dans la gestion des bases de données ou tout diplôme équivalent ;
- Avoir 2 à 3 ans d'expérience dans la gestion des données ;
- Une maîtrise de Crystal Report, SQL server. Technologies de programmation .net, Java, SQL, PHP. La maîtrise des logiciels d'enquête épidémiologique / statistiques (SPSS, Epi Info) ou système d'information géographique (Map Info, ArcGIS, etc.) est un atout ;
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, dynamique et méthodique capacité à rédiger des rapports.

UNITE DE GESTION DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

7. Un Coordonnateur du projet

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un Doctorat en Médecine ou un Diplôme universitaire en santé publique (Bac + 5) ;
- Avoir 3 ans d'expérience ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique ;
- Avoir une expérience dans la prise en charge des enfants vulnérables ;
- Avoir une expérience dans la gestion des programmes sociaux au niveau des institutions gouvernementales ou non gouvernementales ;
- Avoir une capacité de travail en équipe ;
- Avoir une capacité de coordination d'une équipe de personnes appartenant à différents secteurs.

8. Un Assistant comptable

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un BTS ou DUT en Comptabilité ou diplôme universitaire équivalent ;
- 2 ans d'expérience en qualité de comptable ;
- Expérience souhaitée en cabinet d'expertise comptable ou d'audit ou dans un projet ou programme ;
- Connaissances en Informatique (bureautique et logiciels spécifiques de gestion comptable et financière) ;
- Esprit d'analyse, dynamique et méthodique

9. Un Chargé de suivi et évaluation

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;

- Bac + 3, option gestion ou planification, AES ou tout autre diplôme équivalent ;
- 3 à 5 ans d'expérience (évaluation de structures décentralisée sur financement de bailleurs de fonds internationaux Fonds Mondial ; Banque Mondial...);
- Bonne connaissance des procédures et directives d'évaluation en santé publique, programmes, économie. Bonne connaissance des outils informatiques (tableur, bases de données, statistiques, géographie) ;
- Esprit d'analyse, de synthèse et d'équipe, capacités relationnelles et d'écoute, organisé et rigoureux.

10. Un Pharmacien

- Conditions
- Être titulaire d'un doctorat en pharmacie ;
- Avoir une formation complémentaire dans le domaine du VIH ou en GAS serait un atout ;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine pharmaceutique dont au moins 1 an dans le domaine du VIH/sida ;
- Avoir une expérience professionnelle auprès des programmes nationaux de lutte contre le sida et ou des centrales d'achat, serait un atout
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des logiciels courants utilisés dans la gestion des approvisionnements ;
- Savoir travailler dans un environnement multidisciplinaire et multiculturel ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de synthèse ;
- Avoir une excellente maîtrise du français, une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.

11. Un chauffeur

- Conditions
- Être de nationalité congolaise ;
- Être titulaire d'un BEPC ;
- Avoir un permis de conduire valable (Catégorie C ou plus) ;
- Avoir 5 ans d'expérience de conduite ;
- Avoir une capacité acceptable à s'exprimer et à rédiger ;
- Être dynamique, sérieux et capable de travailler en équipe.

B. Constitution du dossier de candidature

Sous réserve de vérification de l'authenticité des documents fournis par le candidat, le dossier contient obligatoirement les pièces ci-après :

- une lettre de motivation manuscrite précisant le poste retenu ;
- un curriculum vitae récent avec photo ;
- des copies des diplômes obtenus ;
- les documents justifiant l'expérience professionnelle ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un casier juridique ;
- un certificat de nationalité.

C. Processus de recrutement

Le recrutement sera conduit selon les directives du Fonds Mondial en trois phases : (i) une présélection sur dossier, (ii) un test écrit et (iii) un entretien devant la commission de recrutement.

D. Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir les informations complémentaires ainsi que les termes de référence de tous les postes à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00. Elles peuvent également écrire à l'adresse suivante : sep_cnlscongo@yahoo.fr

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous plis fermés avec la mention avis de recrutement en précisant le poste retenu au plus tard le 17 mars 2015.

L'adresse à laquelle est fait référence ci-dessus est :

Docteur Marie Francke PURUEHNCE,
Conseillère du Président de la République,
Secrétaire Exécutive du CNLS
Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida
Siège : Rue des Anciens Enfants de Troupe (AET), en face du CEG NGANGA Edouard
B.P. : 2459 Brazzaville – Portables : 06 663 15 59 / 06 624 70 00
Site Internet : www.cnls-congobrazza.org
E-mail : sep_cnlscongo@yahoo.fr

DIPLOMATIE

La tension monte entre Kinshasa et Bruxelles

Lambert Mende Omalanga a fustigé, dans une mise au point, les propos tenus par le ministre belge Alexander De Croo qui avait, lors de son dernier passage à Kinshasa, dénoncé des mesures prises par le gouvernement congolais au lendemain des troubles du 19 et 20 janvier.

Entre la Belgique et la RDC, la méfiance s'est de nouveau installée. L'escalade verbale qui caractérise depuis quelques temps les relations diplomatiques entre les deux pays témoigne de leur subite dégradation à l'approche de la tenue des élections en RDC. Les déclarations jugées intempestives et excessives par le gouvernement congolais du ministre belge de la coopération au développement Alexandre De Croo lors de son récent séjour à Kinshasa en rapport avec les enjeux politiques en RDC, seraient la goutte d'eau qui a débordé le vase. S'érigeant en donneur de leçon, l'officiel belge qu'accompagnait son collègue des affaires étrangères Didier Reynders s'est illustré par des remontrances à l'endroit du régime Kabila épinglant au passage, les violations de droits de l'homme à la lumière des tristes événements du 19 et 20 janvier dernier.

« La situation face à laquelle nous nous trouvons, avec son lot d'arrestations, de justice arbitraire et d'interruption de l'internet mobile et du trafic des SMS n'est pas tolérable », avait-il déclaré dès son arrivée à Kinshasa avant d'enfoncer le clou à la résidence de l'ambassadeur de Belgique en RDC lors d'une rencontre restreinte avec des journalistes. « Nous ne pouvons pas accepter le statu quo des dernières semaines en RDC », avait-il martelé. Ces mots de trop à la limite de la provocation avaient suffi pour jeter l'émoi dans la classe politique congolaise. Si certains, notamment les leaders de l'opposition et de la société civile ont applaudi de deux mains ce réquisitoire sévère d'Alexander De Croo estimant que la Belgique venait par là de clarifier sa position, d'autres cependant y ont perçu

des relents paternalistes déjà révolus.

C'est dans ce contexte que le porte-parole du gouvernement est monté au créneau pour tenter de recadrer le débat et « ramener Alexandre de Croo à sa place ». Dans une lettre ouverte publiée récemment dans la presse kinoise, Lambert Mende s'est dit choqué par les mots prononcés par l'officiel belge. « On aurait pu mettre les propos vitriolés dont le gouvernement qui vous recevait a été gratifié sur le compte de ce mimétisme colonial par procuration auquel d'autres émissaires belges en d'autres temps nous avaient habitués », a-t-il réagi en faisant clairement allusion à Karel De Gucht, un ex-ministre libéral flamand des Affaires étrangères qui, en son temps, s'était aussi illustré par ces genres d'attaques au point de provoquer une grave crise entre Kinshasa et Bruxelles. Pour Lambert Mende, il est étonnant que l'officiel belge soit ému du fait de l'interruption de l'Internet mobile et des réseaux sociaux en RDC au moment où « tous les pays du monde, Belgique comprise, prennent des mesures conservatoires contre le terrorisme et envisagent un resserrement des législations contre la cybercriminalité ». Il a, entre autres, cité le cas de la France, qui a décidé de « mieux contrôler les applications des réseaux sociaux » au lendemain de l'attentat contre Charlie Hebdo ainsi que des États-Unis et du Nigeria qui ont bloqué le compte twitter de la secte islamiste Boko Haram.

Concernant les prétendues violations des droits de l'Homme ayant émaillé les événements du 19 et 20 janvier, il a indiqué que « les personnes arrêtées lors desdits événements avaient été, dans leur majorité, surprises par la police en flagrant délit de pillage, d'incendie criminel, de vandalisme ou de violences ». Et par conséquent, il était mal venu d'enjoindre à la justice de ne pas les poursuivre comme suggéré par le ministre belge de la Coopération au développement.

Alain Diasso

BAS-CONGO

Les radios communautaires locales analysent le rapport Itie 2012

L'examen du rapport s'est fait au cours d'un atelier dont l'objectif est d'outiller ces médias afin de leur permettre de le disséminer auprès des communautés locales de la province.

Les représentants de vingt radios communautaires de la province du Bas-Congo analysent, du 26 au 28 février, le rapport Itie 2012. Cet atelier, qui s'est tenu au siège du Réseau des médias communautaires du Bas-Congo (Remacob), à Mbanza-Ngungu, avec l'appui de la Coalition Publiez ce que vous payez (PCQVP), est organisé pour préparer les journalistes à la dissémination dudit rapport auprès des communautés locales. Cette session est, selon le facilitateur de la séance du 26 février, Jean-Baptiste Lubamba, la réponse aux recommandations qui avaient été formulées lors de l'atelier organisé en septembre 2014 à Mbanza-Ngungu. Le coordonnateur de la coalition PCQVP, Me Jean-Claude Katende Mukendi, a rappelé que le travail qui s'effectue est partagé avec d'autres pays et pourrait servir de modèle pour l'implication des communautés locales dans le débat sur les revenus extractifs. Il a insisté sur l'appropriation de cette formation par chaque participant, pour une dissémination effective du rapport Itie 2012 auprès des communautés locales. Les mots de bienvenue ont été suivis par quatre intervenants dont le premier, Antoine Mingashanga, a exposé sur l'historique de la campagne PCQVP. Il a noté que cette action, dont le siège est à Londres, a vu le jour en 2002 grâce à un petit nombre d'ONG. Elle est à ce jour soutenue par plus de huit cents organisations de la société civile disséminées à travers plus de soixante pays. Insistant sur le travail de PCQVP en RDC, l'orateur a rappelé que cette coalition suit et évalue le processus Itie trimestriellement, forme, renforce les organisations de la société civile et dissémine le rapport Itie.

La deuxième intervenante, Mme Scholastique Atadra, a présenté l'Itie comme une initiative internationale fondée en 2002, dans le but de promouvoir une meilleure gouvernance des ressources naturelles grâce à la publication des revenus générés par les industries extractives. « Et depuis l'adoption de la nouvelle norme Itie

en 2013 qui compte sept exigences s'y ajoutent d'autres informations contextuelles qui permettent de renforcer la transparence et de comprendre l'environnement dans lequel l'extraction est faite », a-t-elle expliqué. Rappelant que l'Itie est une initiative tripartite, elle a insisté sur le rôle que la société civile, en générale, et les radios communautaires, en particulier, peuvent jouer pour que ce processus devienne l'outil d'une transparence effective et d'une redevabilité sans limite. Félicien Mbikayi, intervenant sur l'analyse du rapport Itie 2012 conformément aux indicateurs de Natural Resources Governance Institute (NRGI), a confronté le rapport Itie 2012 aux dix indicateurs dont la régularité, la rapidité, la matérialité, la fiabilité, la couverture, les écarts, les entreprises de l'État, la désagrégation, la compréhensibilité et l'accessibilité. Ce qui l'a permis de démontrer les forces et les faiblesses du rapport Itie 2012 au regard de ces indicateurs. Cependant, Jean-Claude Katende est revenu pour parler sur l'« élaboration du rapport Itie : éléments à prendre en compte ». De son exposé, on pouvait retenir que pour réaliser un rapport Itie, il y a huit étapes qu'il faut respecter : l'étude de cadrage, la définition des formulaires de déclaration, le remplissage des formulaires de déclaration, la conciliation ou résolution des écarts, la rédaction du rapport (analyse du rapport par les parties prenantes), l'adoption du rapport par le GMP ainsi que la publication dudit rapport (sur le site de l'Itie-RDC).

Les débats et échanges qui ont suivi ces exposés ont permis à tous les participants de se compléter et d'avoir la même compréhension des thèmes exploités. Les participants sont venus des radios communautaires de Moanda, Boma, Madimba, Kimpese, Mbanza-Ngungu, Kwilu-Ngongo, Matadi, Luozi et Kinshasa. Pour ce faire, le Remacob est une synergie composée de trente-deux radios communautaires et de dix chaînes de télévisions, il a comme mission de faire circuler les informations dans toute la province du Bas-Congo à travers des activités de formation et de renforcement de capacité des journalistes et de la société civile.

Lucien Dianzenza

PRISON CENTRALE DE MAKALA

Thaddée Kabisa réhabilité à la tête de l'institution carcérale

Comme première effet de la décision prise par le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Muamba, le nouveau directeur de l'ex-CPRK a repris son bâton de commandement de cette institution carcérale le 25 février.

La cérémonie officielle de remise et reprise entre l'ancien et le nouveau directeur de la Prison centrale de Makala (PCM) a eu lieu le 25 février au sein de ce centre pénitentiaire. C'était en présence de plusieurs personnalités du ministère de la Justice ainsi que des agents et personnels de cette prison.

Il a été noté que de manière officielle, rien n'est reproché à l'an-



L'ancien directeur de la prison de Makala, Mayingi N'semi, transférant le pouvoir au colonel Thaddée Kabisa, le nouveau directeur

ancien directeur, Mayingi N'semi, qui est en même temps procureur général, pour justifier son

remplacement. Mais des sources notent que le ministre de la Justice a trouvé incohérent qu'un

procureur général soit chef d'un établissement pénitentiaire, avec dépendance totale à un chef de division comme son chef hiérarchique. C'est donc cette logique qui a conduit au rappel du colonel Thaddée Kabisa, à qui cette responsabilité est confiée.

Ces sources ont également rappelé que les deux officiers pénitentiaires nouvellement nommés par arrêté ministériel, le colonel Thaddée Kabisa et le capitaine Gédéon Kayombo, avaient été injustement écartés de la direction de cette institution et humiliés en son temps. Pour l'opinion, par leur réhabilitation ou leur rétablissement, quatre mois après leur révocation, le ministre Thambwe Muamba vient de re-

mettre les pendules à l'heure.

Dans son arrêté n°007/CAB/MIN J&DH/2015 du 18 février 2015, en effet, le ministre de la Justice et des Droits humains, Alexis Thambwe Muamba, a rétabli le colonel Thaddée Kabisa Eminenkos en qualité de directeur chef d'Établissement de la PCM, ainsi que son adjoint, le capitaine Gédéon Kayombo Wa Kahumba, tous deux pénitentiaires de formation.

Dans leurs engagements, ces deux responsables ont noté de travailler selon les directives et la mission confiée par l'autorité, qui leur a fait confiance en les réhabilitant dans ces fonctions qui ont été les leurs.

L.D.

PRÉSIDENTIELLE 2016

Étienne Tshisekedi propose la mise en place d'un observatoire électoral

Les certificateurs devront, d'après lui, authentifier tous les stades du processus électoral et fournir toutes les garanties nécessaires pour la tenue des élections.

De Bruxelles où il poursuit sa convalescence, l'irréductible opposant Étienne Tshisekedi vient de publier la « Feuille de route de l'UDPS pour la sortie de crise », un document qui renseigne sur la position du parti en rapport avec le cycle électoral actuel au regard de l'amère expérience des élections de novembre 2011 émaillées de violences. Tout en soutenant le dialogue conformément à la résolution 2147 et de l'Accord cadre comme une des voies de sortie de la crise politique actuelle, le challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2011 tient à la transparence des scrutins de 2016. Pour lui, il faudrait, dans le cadre du cycle électoral en cours, prioriser l'organisation des élections présidentielle et législatives nationales dans le délai, quitte à revenir sur les autres niveaux de scrutins afin d'éviter toute tentative de glissement du mandat présidentiel.

Visiblement, c'est un Étienne Tshisekedi décidé à saisir sa chance lors de la prochaine joute présidentielle qui engage l'UDPS dans ce document avec, en toile de fond, la volonté affichée de contribuer à la tenue des élections libres, transparentes et apaisées. Là-dessus, le vieil opposant propose une recette. Il s'agit de la mise en place d'un observatoire chargé de la certification des résultats des élections. Cet organe, dans son entendement, sera composé des représentants de la Monusco et de ceux de la société civile congolaise, notamment l'Église catho-

lique et des ONG actives en matière d'élections telles que « Agir ensemble pour les élections transparentes et apaisées » (ATEA). Les certificateurs, à l'en croire, devront certifier tous les stades du processus électoral et fournir toutes les garanties nécessaires pour la tenue des élections.

Il estime qu'avec cette structure, les résultats ne pourront faire l'objet d'aucune contestation non démocratique ou de compromissions à partir du moment où ils sont certifiés. Pour garantir des scrutins réellement transparents et crédibles, Étienne Tshisekedi estime que la fiabilisation du fichier électoral à travers un audit externe du fichier électoral devrait constituer un préalable majeur. Aussi en appelle-t-il au consensus quant aux modalités de cet audit notamment sur le choix du prestataire et de la date. Cette démarche devrait, par ailleurs, reposer sur « un fichier électoral inclusif et nettoyé en tenant compte de nouveaux majeurs, des Congolais de l'étranger, des non inscrits, des doublons en amont des prochaines échéances électorales ».

N'éluant aucune question en rapport avec la tenue des prochaines élections, le leader de l'UDPS a aussi mis en relief la nécessité d'avoir des témoins et des observateurs dans les bureaux de vote en plus d'exiger une solution consensuelle au problème lié à la compilation des résultats. Enfin, le « lider maximo » plaide pour le renforcement de mandat de la Monusco censé permettre, d'après lui, à la mission onusienne d'assurer la protection efficace des civils lors des manifestations portant sur les contestations liées au processus électoral.

Alain Diasso

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Les plus grandes économies africaines se démarqueront dès 2025

Estimée à 2% seulement en 2015, la part de ce secteur d'activité en Afrique et au Moyen-Orient va passer à plus de 10% des ventes au détail au cours des dix prochaines années, a révélé le dernier rapport d'Amc Kinsey & Company.

La percée africaine du commerce électronique est également confirmée par un autre grand groupe mondial qui vient tout fraîchement de poser ses valises en Afrique. Il s'agit de Google qui projette à son tour l'apparition d'un véritable marché du commerce électronique considérable en Afrique d'ici 2017. D'après son récent sondage, le volume des requêtes a augmenté en 2014 de 49% au Nigéria, de 37% en Afrique du Sud et 33% au Kenya. Pour autant, il est impérieux, a ajouté le groupe américain, que l'Afrique continue à se familiariser davantage avec les progrès technologiques.

Pour l'heure, le commerce électronique est encore à ses balbutiements, si l'on évalue sa part dans le marché mondial en 2015. L'étude récente sur le commerce de détail menée par Urban Studies pour le compte de South African Council centres avançait le chiffre de 2% pour l'Afrique et le Moyen-Orient. Mais le potentiel du commerce électronique identifié en Afrique est « considérable » si on le compare avec celui des marchés émergents. En effet, à Addis-Abeba, en Éthiopie, Bethlehem Tilahun Alemu, fondatrice de SoleRebels, une entreprise de fabrication de chaussures, est passé d'un effectif de cinq personnes à sa création en 2005 à trois cents employés et huit boutiques. L'une des clés de son suc-

cès est justement ce recours stratégique à une combinaison de compétences et de technologies artisanales africaines traditionnelles.

Aussi les acteurs du commerce électronique jouent-ils un rôle déterminant dans la stratégie d'expansion de l'économie africaine. Cette compétitivité est davantage encouragée par l'accroissement de la classe moyenne africaine. En d'autres termes, cela représente une demande des consommateurs et du secteur du commerce électronique. Maintenant il faut arriver à adapter l'offre à cette catégorie de clientèle en pleine évolution. Sur ce plan, les défis à relever urgentement se concentrent sur la logistique car il faut assurer le transport des produits jusqu'aux clients individuels. Dans un pays comme la RDC, beaucoup de nouvelles entreprises du secteur posent également le problème lié à l'acheminement des produits d'un point à un autre sur la vaste superficie du territoire national. Il serait plus intéressant d'arriver à développer une approche ciblée sur les consommateurs, laissant ainsi la charge aux détaillants de transporter les produits jusqu'aux clients individuels. Cela amènera forcément à la création des nouvelles structures devant garantir le bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement de la société. Il s'agit de rechercher plus de flexibilité pour répondre rapidement et efficacement à l'accroissement de la demande. Face à l'essor du commerce électronique, les marques devront adapter leurs stratégies et leurs modèles commerciaux.

Laurent Essolomwa

VENTE EN LIGNE

Hausse du nombre de consommateurs africains

D'après un sondage mené par Google Afrique du Sud, le volume des requêtes a augmenté en 2014 de 49% au Nigeria, de 37% en Afrique du Sud et de 33% au Kenya.

L'essor du commerce électronique sur le continent africain, apprend-on, entraîne une évolution du consommateur traditionnel et les marques doivent adapter leurs stratégies ainsi que leurs modèles commerciaux afin de ne pas perdre de l'importance vis-à-vis des consommateurs et d'éviter un recul de leurs parts de marché. Charles Brewer, directeur général de DHL Express Afrique subsaharienne, indique que comprendre ses clients, savoir comment communiquer de manière ciblée avec eux et finalement livrer ce qu'ils souhaitent quand ils le souhaitent sont des facteurs décisifs pour une réussite durable du commerce électronique dans la région. « L'accroissement de la classe moyenne africaine entraîne l'essor de la demande des consommateurs et donc du secteur du commerce électronique du continent. En conséquence, les détaillants doivent se demander s'ils sont prêts pour cette « nouvelle » clientèle en pleine évolution. D'un point de vue logistique et opérationnel, les entreprises doivent passer d'une approche interentreprise (business-to-business ou B2B) à une approche davantage axée sur

les consommateurs (business-to-consumer ou B2C), les détaillants devant dorénavant assurer le transport des produits jusqu'aux clients individuels. De nouvelles structures devront être mises en œuvre afin de garantir que la chaîne d'approvisionnement de la société soit suffisamment flexible pour répondre rapidement et efficacement à l'accroissement de la demande », explique-t-il.

Un marché considérable

Néanmoins, le commerce de détail électronique en Afrique en est encore à ses balbutiements. Une étude récente, menée par Urban Studies pour le compte de South African Council of Shopping Centres, a révélé que la part de l'Afrique et du Moyen-Orient dans le commerce électronique mondial n'est que de 2% en 2015, mais qu'elle affiche un potentiel élevé. À cet effet, un récent rapport de McKinsey & Company a révélé que le commerce électronique pourrait représenter 10% des ventes au détail africain d'ici 2025. Pour sa part, Google prévoit également l'apparition d'un marché du commerce électronique considérable en Afrique d'ici 2017, au fur et à mesure que le continent se familiarisera avec les progrès technologiques

Patrick Kianimi

TSHANGU

Une famille victime des actes de pillage et des menaces

Les auteurs pensent ainsi punir la mère que l'on accuse être sorcière et d'avoir été la cause du malheur qui frappe les membres de cette famille.

Les assaillants ont saccagé, le 26 février, la maison familiale située dans un quartier de la commune de Kimbanseke, et ils ont tabassé tous ceux qui étaient dedans, qui voulaient s'opposer à cette violence. Mais, en plus, ils ont emporté certains biens de valeur dont le frigo, un réchaud, des ustensiles de cuisine, des habits, etc., en sabotant également ce qu'ils n'ont pas pu emporter. Ces agresseurs, qui ont qualifié les membres de cette famille de sorciers, ont proféré des menaces à tout le monde et particulièrement à Mme Semo Francisca Tuba, la maman de la famille, à qui ils ont promis la mort, où qu'elle soit.

La récidive

Ces pourfendeurs sont venus, le 26 février, rééditer des actes qu'ils ont commis en décembre 2014 contre Mme Semo Francisca Tuba et qui l'ont conduite à quitter le pays en catastrophe. Il est indiqué que la victime était revenue d'urgence du Canada pour secourir son frère malade, qu'elle a fait venir du village pour Kinshasa. Ce dernier était donc le seul frère survivant de Mme Semo Francisca Tuba. Malheureusement, il n'a pas survécu à cette maladie.

Des témoins notent que des murmures créés par la jalousie au sein de la famille et des enfants de la personne décédée liée à la position sociale acquise par « l'accusée » ont soulevé la foule et les autres jeunes du quartier

contre la sœur que l'on accuse être auteure de cette maladie et de la mort de son frère ainsi que de toutes les malheurs arrivées à cette famille. Ce qui a fait qu'elle ait été brutalisée lors des obsèques.

Ses accusateurs, parmi lesquels certains membres de la famille, l'ont agressée, dévêtue et aspergée de pétrole, en vue de la brûler vive sur un bûcher de vieux pneus préparé pour la circonstance, devant une foule surexcitée et convaincue de sa culpabilité. Cette dame n'a eu la vie sauve que grâce à l'intervention d'un groupe de policiers en patrouille.

Comme on peut le constater, la croyance à l'occultisme et à la sorcellerie gagne de plus en plus du terrain au Congo et spécialement à Kinshasa où les églises pullulent dans chaque avenue. Dans les situations difficiles, la plupart de familles au Congo s'abattent facilement sur un individu ou des individus jugés de sorciers suite à leur position sociale ou familiale. Si à la catéchèse, on apprend que Dieu voit tout et il est partout, dans la cité, c'est Satan, le diable ou le sorcier qui est partout. Ce n'est plus Dieu qui décide de la vie de l'homme mais c'est le sorcier.

Les accusations de sorcellerie sont sources des conflits et d'éclatement de beaucoup de familles à Kinshasa. Elle permet également la résurgence de l'insécurité. La responsabilité reviendra, une fois de plus, au pouvoir public, en vue de redresser ceux qui, par leur croyance, violent les lois en s'attaquant à d'autres pour « se faire justice ».

Lucien Dianzenza

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU KOUILOU

Le budget exercice 2015 estimé à 2.365.324.960 FCFA

Ce montant en baisse de 12% par rapport à l'exercice 2014, a été rendu public à l'occasion de la clôture des travaux de la première session ordinaire, budgétaire du Conseil départemental du Kouilou qui se sont tenus du 18 au 27 février dans la salle de conférence de la direction générale du Chemin de fer Congo-Océan, sous l'autorité du député, Alexandre Mabiala, président du Conseil départemental du Kouilou

En effet en plus du budget le conseil a examiné et adopté plusieurs autres affaires relatives à son fonctionnement comme, le projet de compte administratif exercice 2013, le projet de délibération portant adoption du compte administratif exercice 2013, le projet de compte de gestion exercice 2013, le projet de délibération portant adoption du compte de gestion exercice 2013, le

projet de délibération portant adoption et affectation du résultat du budget du Conseil départemental exercice 2013, le projet de budget primitif exercice 2014, le projet de délibération portant adoption du budget primitif exercice 2014, le projet de compte administratif exercice 2014, le projet de compte de gestion exercice 2014, le projet de délibération portant adoption et affectation du résultat du Conseil départemental exercice 2014, le projet du programme d'investissement exercice 2015, le projet de délibération portant adoption du programme d'investissement exercice 2015 et autres.

Ainsi face à la baisse des cours du pétrole au niveau international, principale ressource de l'État et devant la faiblesse des ressources du conseil, le plénum du conseil a fait deux recommandations au bureau exécutif dont la première est basée sur la mise en place d'une commission

d'études et d'investigation chargée de recenser les contribuables, codifier les différents impôts et taxes perçus dans le département, maximiser le recouvrement des impôts et taxes, contrôler les rétrocessions faites par le conseil. La deuxième recommandation sur la prise par le gouvernement d'un arrêté relatif à la rétrocession de la redevance superficielle conformément au décret n°2000-186 du 10 août 2000 fixant les taux et les règles de perception, de recouvrement et de gestion de la redevance superficielle.

Rappelons que cette première session est convoquée conformément à l'arrêté n°002/DK/BE/S du 29 janvier 2015, du président départemental du Conseil départemental du Kouilou. Clôture ainsi les travaux de la dite session, Alexandre Mabiala a signifié que : « Cette première session a été déterminante pour assurer la marche du devenir du département du Kouilou vers



Les participants à la session / Photo Adiac

des horizons meilleures conformément à la vision du président de République, son excellence Denis Sassou N'Guesso, d'arrimer la République du Congo à la modernité et partant, d'offrir aux populations de l'intérieur les meilleures conditions de vie et d'existence ».

Étaient aussi présents à cette session : Joséphine Castanou, Oscar Tchivika Sitou, Valérie Antoinette Ossie respectivement, vice-présidente, secrétaire du bureau exécutif, et secrétaire générale du dit conseil, d'autres membres du conseil et divers invités.

Faustin Akono

HUMEUR

Où sont passés les conseillers en aliments bio ?

Cette interrogation se veut à la fois un constat et une interpellation, car une certaine opinion n'a cessé de dire que de nombreuses pathologies bio-physiologiques dont souffrent les humains aujourd'hui sont liées à la nutrition issue des mélanges chimiques. Ces pathologies sont entre autres, les fibromes, les fibroses, les infections sanguines, les autres renflements intra-organiques et au niveau de la peau, des atteintes pulmonaires, etc.

Ces conseillers, s'ils existent pourraient épargner la population de plusieurs maux d'origine alimentaire, car la vraie médecine, disent les médecins eux-mêmes, réside plus dans la prévention que dans le traitement. Ces hommes seraient les bienvenus à la manière des nutritionnistes et diététiciens dont la mission consistent respectivement à prévenir, dépister et prendre en charge les maladies liées à la nutrition, et à effectuer un bilan alimentaire puis corriger les erreurs des patients en rétablissant le bon équilibre. Bref, tout ceci amène à la nutrithérapie. Cela consiste, en matière alimentaire, à diagnostiquer des carences en vitamines, minéraux, acides aminés et acides gras et des surcharges ou excès dans l'organisme.

Nombreux sont des gens qui se posent la question sur le fait de s'alimenter bio, mais n'ont toujours pas les réponses qu'il faut par manque d'informations ou des programmes de vulgarisation de la « chose bio » par les spécialistes. Est-ce que manger bio, c'est le fait de manger ce qui est sain ou de manger ce qui est naturel et dont l'organisme a nécessairement besoin pour sa bonne physiologie et son bon métabolisme ? En effet, lorsqu'on tend l'oreille aux dires des spécialistes en la matière, il en sort trois catégorisations de produits « bio ». D'abord en alimentation : il y a des fruits et légumes, des céréales, des viandes, de la farine, du laitage, des pâtes et riz y compris du chocolat. Ensuite l'habillement et produits de la maison : on note des vêtements en coton bio, en laine, en soie, en lin, les détartrants, les désinfectants et détergents bio. Et enfin en soins et cosmétiques : il y a des savons faits du naturel, du maquillage, des produits de toilette et autres.

Dans les écoles, on se demande s'il y a des programmes déjà montés sur cette problématique. Même préoccupations au niveau des administrations où de nombreux agents souffrent dans l'ignorance sans souvent se faire consulter. Même chose lors des réunions politiques ou des rencontres des associations civiles. Aucun dépliant ou document n'est distribué aux membres pour les renseigner sur les pratiques « bio ». Dans les églises, en plus de la chose sainte, on ne parle pas assez du « bio ». Dans les hôpitaux, abondent plusieurs spécialistes en diagnostic et traitement curatif. Mais le complément en connaissances bio serait aussi important.

Non, nous ne sommes pas en train de dire que l'organisme n'a besoin que de l'aliment naturel ou « bio ». L'organisme peut aussi avoir besoin de l'« aliment chimique ». Mais que « le manger chimique » soit conseillé par les spécialistes.

En attendant, voici des questions pertinentes : que signifie réellement « manger bio » ? Et où trouve-t-on le bio ?

Faustin Akono

INVESTISSEMENT

Le ministre Alain Akouala Atipault note le rôle de « Maisons sans frontières »

Accompagné d'une forte délégation d'hommes d'affaires singapouriens, de Roc Roger, directeur général gérant de la société immobilière « Maisons sans frontières », le ministre à la présidence chargé des Zones économiques spéciales a visité récemment le site de Kounda, situé dans le département du Kouilou, et retenu comme zone économique spéciale de Pointe-Noire.

« L'ambition du président de la République, c'est celle de faire des zones économiques spéciales, de nouvelles villes dotées des habitats modernes. Ces zones doivent émerger à partir d'un certain nombre d'activités économiques ou industrielles, en vue de diversifier la base économique du Congo pour créer des emplois et la valeur ajoutée », a dit le ministre Alain Akouala-Atipault.

En effet, au cours de cette visite, la délégation singapourienne a esquissé au ministre un plan directeur conformément à l'aménagement industriel prévu de la zone de Kounda. Celui-ci prend en compte la construction, dans cette zone, d'une cité moderne par la société Maisons sans frontières. Il y est prévu en effet plusieurs logements modernes, des hôtels, des commerces, des administrations et autres.

Expliquant l'importance des habitats conformes à côté d'une zone économique, Roc Roger a indiqué qu'une zone économique emploie de nombreux salariés de diverses sociétés qui y travailleront. Ces sociétés auront besoin des habitations modernes et décentes pour loger leurs agents. « Cette politique de modernisation de la zone de Kounda permettra de rapprocher de plus en plus l'employé de son milieu de travail tout en réduisant les coûts de transport. Cela a un impact positif sur la productivité de ces entreprises », a déclaré Roc Roger.

Le ministre a loué la société immobilière, Maisons sans frontières, vouée vers la modernisation du pays et la lutte contre le chômage. Parlant en

quelques mots de sa société, le directeur général gérant a souligné que Maisons sans frontières compte près de 1200 salariés présentement. Et depuis le lancement de son projet de construction des habitats modernes en 1999, celle-ci a déjà entrepris diverses réalisations dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou en vue d'accompagner les pouvoirs publics dans la politique d'habitat.



Le ministre, les hommes d'affaires et le DG Roc Roger visitant le site

Au programme : la construction d'une route et d'un pont pour faciliter l'acheminement des matériaux de construction des logements modernes dans la zone de Kounda, l'aménagement et l'assainissement de la lagune de Tchikobo située au centre ville de Pointe-Noire, suivis de la réalisation des travaux de construction et en cours de construction sur cette zone de près 300 habitations modernes de haut standing, comprenant des immeubles R+5, des routes, des caniveaux, d'un rond point à la place Antonetti, la fourniture en eau et en électricité tout en respectant l'exécution du plan d'urbanisation de la ville, conformément au cahier de charge signé entre le gouvernement de la République du Congo et la société « Maisons sans frontières. »

Notons que compte tenu du dynamisme économique actuel du Congo, le besoin en logements décentes est très manifeste à la faveur de l'arrivée dans cette ville de nombreux expatriés qui demandent des logements de qualité.

F.A. et Séverin Ibara

CONGO-ITALIE

Denis Sassou N'Gouesso : « Le Congo entend s'appuyer sur le partenariat d'un pays industriel comme l'Italie »

Le président de la République a reçu les hommes et femmes des médias italiens pour répondre à leurs questions sur le Congo et l'Afrique.

Si la conférence de presse accordée par le président Denis Sassou N'Gouesso à l'hôtel Excelsior de Rome, jeudi dernier, est beaucoup revenue sur les questions de terrorisme avec Boko Haram en toile de mire, les thèmes abordés ont été nombreux et variés. Au point qu'en une heure d'un échange des plus libres, il a fallu inviter les confrères à « permettre » au président de poursuivre la suite du programme très resserré de son voyage en Italie.

Dans le parterre des journalistes, la soif était d'abord évidente de savoir, vu que le président Denis Sassou N'Gouesso n'en est pas à son premier voyage en Italie, en quoi celui-ci était particulier. Et surtout, quels sont les domaines, en dehors du pétrole, où le Congo attend l'appui du partenariat italo-congolais. Le président a répondu à tous, avec une franchise et même un brin d'humour qui étaient visibles.

La visite en Italie?

« Elle a permis de signer 6 accords de coopération dans les domaines variés comme le CFCO, l'agriculture, la pêche, ENI. Le Congo a tracé un cadre pour les investissements, dans le souci de se débarrasser de tous les obstacles qui présentaient de notre pays une image pas trop bonne pour le climat des affaires ». Naturellement, le pétrole est au centre du dispositif. Mais la volonté du pays est de diversifier les secteurs de coopération. « Il ne s'agit pas de relancer, mais de renforcer la coopération avec l'Italie. Avec ENI, par exemple, nous avons signé un accord pour que sa centrale à gaz de

Pointe-Noire passe de la capacité des 300 MW d'aujourd'hui à 150 MW supplémentaires. Nous allons aussi vers l'utilisation des autres minerais, manganèse, potasse etc... pour produire de l'urée et donc un engrais complet pour l'agriculture ».

Le renforcement de votre coopération avec l'Italie dans le domaine pétrolier, ne va-t-il pas frustrer les autres partenaires, telle la France ?

Telle est la question d'un journaliste à laquelle, Denis Sassou N'Gouesso, étonné, répond : « ENI continue de faire des découvertes importantes au large des côtes, mais Total aussi. Il y a quelques temps, quand l'une était AGIP et l'autre Elf-Aquitaine, il y avait même un accord entre les deux pour que l'une réserve 35% des parts dans la découverte de l'autre et vice-versa. Les choses ont un peu changé lorsque, très récemment, nous sommes passés des contrats de concession à des contrats de partage, mais cela se passe très bien »

Alors quels sont les secteurs dans lesquels l'expertise italienne est sollicitée ?

Un cadre global a été dressé qui fait du pays dont les atouts, au cœur de l'Afrique Centrale, avec un port en eau profonde et des projets qui montent en puissance. Le chef de l'État congolais : « une opportunité qui trouve du bien à tirer de la coopération avec un pays industriel comme l'Italie. Dans les domaines des infrastructures routières, de la



Denis Sassou N'Gouesso et Sergio Mattarella
réalisation de l'extension du réseau électrique, des routes et du BTP, l'Italie pourrait trouver sa place. Une délégation d'hommes d'affaires est venue à Brazzaville et a visité les zones et secteurs où la compétence des sociétés italiennes, y compris les PME, peut apporter beaucoup ».

réalisation de l'extension du réseau électrique, des routes et du BTP, l'Italie pourrait trouver sa place. Une délégation d'hommes d'affaires est venue à Brazzaville et a visité les zones et secteurs où la compétence des sociétés italiennes, y compris les PME, peut apporter beaucoup ».

De l'économie les questions ont roulé sur le terrorisme avec les deux points de fixation que représentent aujourd'hui dans l'actualité le délitement de la Libye et la dangerosité du mouvement extrémiste nigérian de Boko Haram. Le président n'a pas mâché ses mots sur la Libye. « Bien avant 2011 (et la chute du régime du colonel Kadhafi, Ndlr) nous, à l'Union Africaine, avions averti nos partenaires occidentaux que la voie qu'ils privilégiaient (celle des bombardements, Ndlr) n'était pas la bonne. Ils ont mené la guerre en Libye ; aujourd'hui le problème s'est élargi au sous-ensemble sahélien, sans se résoudre ».

Crise centrafricaine et crise libyenne ?

« Il est évident que la succes-

dont l'activité peut effectivement déstabiliser la région entière ». Enfin, deux dernières questions sont sorties du cadre de la coopération italo-congolaise stricte. D'abord : que fait le pays pour lutter contre la corruption dont une ONG comme Transparency International dit qu'elle gangrène tous les rouages du Congo ? Réponse : « J'ai souvent l'habitude de dire que là où il y a corruption, il faut supposer qu'il y a aussi corrupteur. Et tous les pays, je dis bien tous, sont concernés ! Les corrupteurs sont ceux qui viennent, payent pour des passe-droits auprès des agents de nos administrations. Ce sont souvent nos partenaires occidentaux », a fortement souligné le président. « Nous sommes conscients du problème. Je ne peux pas dire qu'au Congo, il n'existe pas de corruption. Mais le gouvernement a mis en place des mécanismes de lutte. C'est une bataille et je ne doute pas que nous la gagnions », a fortement insisté le président.

L'autre question, de portée domestique si l'on veut, a concerné la rupture par le RDD de son alliance avec le PCT. Comment évaluez-vous cela ?

« Cela fait partie de la vitalité d'une démocratie de ne pas être figée », a répondu le président. Il a rappelé : « Il y a quelques temps, le RDD était l'allié d'un parti de l'opposition, l'UPADS, contre le PCT. Il a ensuite fait alliance avec le PCT et aujourd'hui s'en éloigne. Il n'est pas malsain dans une démocratie que des discussions se mènent et que des évaluations se fassent qui redessinent le jeu des alliances au sein et en dehors des partis politiques ».

Lucien Mpama

RÉFLEXION

Le Congo au cœur de la réflexion européenne ?

L'accueil que les plus hautes autorités italiennes ont réservé, la semaine dernière, au président Denis Sassou N'Gouesso montre, s'il en était besoin, que le Congo est reconnu désormais par l'un des grands pays européens comme un acteur incontournable de la scène africaine. Certes, les visites précédentes du chef de l'État à Rome avaient toutes été empreintes de chaleur et d'amitié, mais aucune n'avait pris la dimension de celle qui vient de se dérouler et qui ouvre manifestement la voie à des accords bilatéraux de grande ampleur.

Si l'on prend du recul par rapport à l'évènement que nous venons de vivre, on en vient aux conclusions suivantes.

Première conclusion : comme beaucoup de pays dans le monde, l'Italie prend actuellement la mesure du mouvement historique qui projette en avant l'Afrique noire. Très présente jusqu'à présent dans le nord du continent, notamment en Libye, mais peu au fait de ce qui se passait au sud du Sahara, elle découvre maintenant que là, en effet, se jouera dans les décennies à venir une partie décisive sur

les plans politique, économique, culturel. Et comme la France ou l'Angleterre, qui tenaient le haut du pavé à l'époque coloniale, ne semblent guère l'avoir compris, l'Italie se hâte d'y prendre ses marques en profitant des liens positifs que sa puissante compagnie pétrolière Eni a su nouer ces dernières années. Une tactique habile qui lui vaudra certainement des avantages substantiels dans le proche avenir.

Deuxième conclusion : dans cette stratégie soigneusement calculée, le Congo occupe une place particulière. D'une part, en effet, il est l'un des rares pays réellement stables de cette partie du monde où l'on peut investir sans courir le risque d'être un jour dépouillé de ses biens ; d'autre part, il occupe au cœur de l'Afrique centrale une position particulière qui lui confère l'avantage décisif d'être la plaque tournante entre le Nord et le Sud du continent, entre le Golfe de Guinée et l'Afrique orientale. Au-delà des ressources naturelles dont son sol et son sous-sol regorgent, il est par définition le lieu idéal à partir duquel un grand pays peut développer ses relations avec

l'ensemble du Bassin du Congo, cette communauté humaine où vivent plus de deux cents millions d'habitants et qui en comptera le double à échéance d'un demi-siècle.

Troisième conclusion : de tous les pays africains le Congo est, avec le Sénégal, en Afrique de l'Ouest, celui qui a su le mieux surmonter les blessures de l'époque coloniale. Loin de rompre avec les nations qui l'avaient exploité pendant plus d'un siècle, il a su tirer de ce passé, parfois douloureux, des leçons positives, ce dont témoigne avec éloquence l'élévation au cœur de Brazzaville du Mémorial où reposent aujourd'hui Pierre Savorgnan de Brazza et les siens. À l'heure où les pays européens prennent la juste mesure de la lourde erreur qu'ils ont commise en se désintéressant de l'Afrique au lendemain des indépendances, le Congo apparaît bien comme l'un des pays les plus sûrs du continent, celui avec qui l'on peut coopérer durablement dès lors que l'on participe réellement à son développement durable.

Quatrième conclusion : les événements tragiques qui se déroulent en Libye et

qui sèment le chaos dans l'immense zone sahélo-saharienne montrent à quel point les hommes d'État comme le Président du Congo avaient raison lorsqu'ils tentèrent de faire comprendre aux puissances occidentales, la France en tête, qu'elles commettraient la plus lourde des erreurs si elles se mobilisaient pour abattre Mouammar Kadhafi. Menaçant désormais l'Europe tant par les attentats perpétrés sur son sol que par la vague d'immigration sauvage qu'elle provoque, la pression de l'islamisme radical a convaincu les plus hautes autorités italiennes que leur pays doit contribuer sans plus attendre à l'émergence des pays comme le Congo afin que ceux-ci confortent leur rôle de pôle de stabilité, contribuant ainsi à la stabilité de cette partie du monde.

Gageons que ce qui vient de se passer à Rome va être analysé, étudié, soupesé comme il se doit partout ailleurs en Europe et tout particulièrement dans les capitales où circule une image fautive du Congo.

Jean-Paul Pigasse